



# **Le terrorisme transnational du XXI<sup>e</sup> Siècle : ses modalités et riposte possible des armées**

**Mémoire de géopolitique  
du Comandant Alejandro Reuther**

**effectué dans le cadre du séminaire  
Menaces non militaires de niveau stratégique**

**Directeur : Professeur Xavier Raufer**

Directeur des Etudes et de la recherche, Centre  
Universitaire Juridique de Recherche sur les  
Menaces Criminelles Contemporaines  
Université Paris II - Panthéon - Assas

**Codirecteur : Professeur Jean Jacques Roche**

Directeur de l'Institut Supérieur des Affaires de  
Défense et Directeur du DESS « Défense,  
géostratégie et dynamiques industrielles »  
Université Paris II - Panthéon - Assas

Avril 2002

# Le terrorisme transnational au début du XXIe siècle: ses modalités et riposte possible des armées

## Sommaire

### Introduction

Encadrement conceptuel

Considérations sur le cadre géostratégique

### Partie I

Le menace terroriste avant le 11 septembre 2001

Aperçue de la situation d'insécurité dans le monde

Les tendances du phénomène à l'échelle internationale

Les perspectives sur la fin du XXe siècle

Le pour et le contre des armes de destruction de masse

### Partie II

L'arrivé de l'hyperterrorisme

Qu'est-ce que l'hyperterrorisme et quel est son impacte géopolitique ?

Quelles formes peut revêtir l'hyperterrorisme ?

Est-il concevable sans l'aide d'un ou de plusieurs Etats ?

### Partie III

La riposte militaire

Bases pour l'action militaire des les sociétés démocratiques

La prévention militaire demandée pour l'opinion publique

L'utilisation de la force en réponse au terrorisme

### Conclusion

# Le terrorisme transnational au début du XXIe siècle: ses modalités et riposte possible des armées

## Introduction

La confrontation Est-Ouest a cessé et une autre lutte hémisphérique préexistante, ce qui est Nord-Sud, a émergé en surface, accompagnée par d'anciens conflits hibernés par la dissuasion nucléaire et par autres inattendus, avec des acteurs derniers et des menaces non étatiques, qui constituent la préoccupation centrale des stratèges théoriques d'aujourd'hui.

L'incidence stratégique redoutable qu'ont eu dans le monde entier les attentats à New York et Washington du 11 septembre passé, a produit un intérêt marqué dans l'analyse des nouvelles règles de jeu que ces actes terroristes ont imposé dans le cadre la sécurité et la défense internationales au début du XXIe siècle.

Ces actions ont mis en évidence un certain nombre d'éléments crisogènes qui étaient à l'état latent depuis une dizaine d'années. Le terrorisme a toujours existé. Nous avons déjà vu à l'œuvre plusieurs types de terrorisme, mais il ne s'agit plus de tuer un ou plusieurs individus sinon d'utiliser des armes de destruction massive contre une société entière. L'aire géographique de ces formes de lutte socio-politique s'est étendue et le phénomène s'est internationalisé en devenant plus dramatique et incontrôlable; sa paradoxale économie de moyens le rend d'autant plus difficile à prévenir et combattre, et donc terriblement attrayant.

La problématique du terrorisme tend ainsi à se compliquer toujours davantage. Les gouvernements et les armées du monde entier doivent d'abord apprendre à affronter des styles de lutte imprévus; ils doivent aussi très rapidement se doter des instruments de coordination et de collaboration internationales afin de contrecarrer les desseins de cette menace non étatique qui a acquis une nouvelle dimension.

Nous sommes aujourd'hui, en Occident, habitués à ne considérer la violence comme légitime que si elle est exercée par des Etats. C'est faire peu de cas de qui ne dispose pas d'autres moyens pour être entendu ou pour tenter de modifier une situation ressentie comme oppressive.

La première partie de notre travail décrira donc, les tendances de la menace terroriste jusqu'à le 11 septembre 2001 en présentant à travers quelques exemples, les dimensions du phénomène à l'échelle internationale et comment la fin de la guerre froide et la disparition de la menace soviétique, ont joué un rôle majeur dans la revalorisation du terrorisme au sein des relations internationales.

Dans la deuxième partie nous étudierons l'arrivée de l'hyperterrorisme et les façons dans lesquelles il peut se manifester. En prenant en compte la nouveauté inattendue que représente la première guerre conduite par un Etat et ses alliés contre une organisation non gouvernementale et ses alliés, nous verrons que les attentats du 11 septembre ont non seulement entamé la recomposition de la carte géopolitique du monde, mais qu'ils ont également changé les règles de jeu de la sécurité et la défense internationales.

Enfin, la troisième partie mettra en exergue notre approche sur les possibles actions que les armées peuvent mener contre cette nouvelle menace et le soutien dont ils ont besoin pour le faire.

## Encadrement conceptuel

Si bien que le fait de clarifier la réelle signification du terrorisme n'est pas l'objet de ce travail<sup>1</sup>, il est évident que pour exactement être compris et pour connaître le plus profondément possible l'éventuel futur ennemi des armées, il est nécessaire de fixer certaines bases d'analyse, à partir desquelles nous pourrions élaborer les idées sans crainte à mal être interprétés.

Sans faire une analyse très fine de la question, nous soutenons que le terrorisme est une manifestation par laquelle on marque à quelqu'un sa colère, avec l'intention de lui faire craindre le mal qu'on lui prépare ou qu'on serait capable de lui faire souffrir. Il s'agit donc, de l'emploi ou menace d'emploi, quelques soient les moyens, perpétré contre des cibles non combattants ou biens, visant intimider les observateurs quelques soient les motifs.

---

<sup>1</sup> Deux chercheurs néerlandais de l'université de Leyde, Alex Schmid et Albert Jongman, ont adopté une approche intéressante du problème après avoir recueilli 109 définitions du terme auprès d'universitaires et de fonctionnaires et de les avoir analysées pour détecter les principales composantes. Ils ont trouvé que la violence figurait dans 83,5% des définitions, les objectifs politiques dans 65% et que 51% d'entre elles avaient pour élément central la peur et la terreur. 21% des définitions seulement mentionnaient l'arbitraire et les cibles prises au hasard, et seulement 17,5% incluaient la assassination de civils, de non-combattants, de personnes neutres et de éléments extérieurs.

Dans le contexte actuel de l'après-guerre froide, il y a deux ensembles de risques et menaces reconnues, qui affectent la sécurité internationale: les militaires et les non militaires. Les menaces militaires deviennent de:

- Problèmes géopolitiques traditionnels.
- Les actuels problèmes de sécurité, que nous pouvons classer dans:
  - Les menaces à l'état - nation ou à l'ensemble de la société .
  - Le conflit externe direct et / ou l'internationalisation de conflits de pays tiers.

Les menaces avec "dimension non militaire" sont liées avec:

- Les incertitudes face aux options de futur.
- Les problèmes dérivés des modifications économiques structurelles.
- La crainte à l'isolement, dans un monde de réalignements géopolitiques et de conformation de blocs économiques.

Nous sommes donc, face à une menace non militaire, mais quelle est la nouveauté? Ce menace représentait déjà auparavant une préoccupation pour la sécurité internationale, mais il y a eu un changement marquant dans l'échelle de celle-ci (terrorisme de masse) et dans l'attention lui étant consacrée par les gouvernements. La menace a acquis une dimension transnationale, ignorant les frontières, en exploitant le phénomène de la globalisation dans toute son ampleur (des facilités dans les mouvements de capitaux, de marchandises et de personnes, aux progrès des technologies de l'information et de la communication), et en profitant d'Etats dont l'autorité est faible pour s'organiser et se développer.

## Considérations sur le cadre géostratégique

Dans l'Histoire Universelle, il y a toujours eu des "Empires". Ces acteurs apparaissent normalement des "guerres mondiales", que nous pourrions bien appeler des guerres impériales. Le gagnant est constitué de fait, dans la "après-guerre mondiale", dans ce qui est modérateur de la situation géopolitique internationale résultante que nous connaissons comme "pax Romaine", "pax Britannique", "pax Américaine - soviétique" ou "pax global", comme nous pouvons appeler à laquelle viens de périr.

Dans ces périodes de "après-guerre mondiale", la "pax" se caractérise par des réalignements et par la conformation de blocs. Le bloc principal a, dans son axe, à la puissance gagnant de la dernière lutte. Sur cet axe, ils tournent des anneaux de divers entités, selon leur rôle dans la dernière guerre et selon leur rang actuel de pouvoir. Les acteurs plus petits sont assignés dans la périphérie de la "nouvelle alliance" ou ils se sont maintenus isolés, comme états "parias".

Une autre caractéristique constante d'une "après-guerre mondiale", est le "processus de transculturalisme", inhérent à la situation apparue du déséquilibre ou de la catastrophe de la lutte mondiale qui a fini. Les valeurs et principes de la culture politique triomphante constituent la base de la nouvelle alliance et son empreinte politique indique la modalité du nouveau rattachement dans la recherche des équilibres, d'un nouveau statu quo réglé ou modéré par les gagnants. Ceci est ce qui a été brutalement rejeté le 11 septembre par le terrorisme du crime organisé.

Il n'est pas certain que le "terrorisme" ne soit pas prévu dans la Politique de Défense des pays. Ce qui n'a pas été considéré a été l'existence d'un acteur non étatique, "contre-culture", sans codes, qui sortirait de la clandestinité, des ombres depuis où il agit depuis des siècles, pour défier en surface à l'humanité civilisée qui vit dans des états séculaires et au "Nouvel Empire Global", en déclarant une guerre mondiale sans précédent dans l'Histoire Universelle, en cherchant une légitimité inaccessible et impossible dans la religion, les ethnies, les idéologies ou l'histoire.

Ils sont les forces du crime organisé, associées avec les ressentiments des perdants, avec les haines fanatiques et avec toute expression des crimes plus foncés et les égoïsmes humains, cachées par des revendications justicières, qui font face aux valeurs culturelles de l'Alliance Globale Impériale" et à la Civilisation de la Connaissance.

Aucune bibliothèque n'enregistre d'antécédents opérationnels pour soutenir ou suggérer aux conducteurs de cette guerre les linéaments à suivre. Ils devront trouver l'axe de l'action dans leur dimension réelle, dans leur nature intime, dans son essence brute et avoir la créativité conséquente pour adopter une stratégie générale innovatrice.

Nous pouvons avancer, certainement, quelques considérations émergentes du "nouvel état de guerre mondiale", dans lequel nous sommes inexorablement compris:

- Des secteurs extrémistes - religieux - fondamentalistes, réfutent les états séculaires dans le Prochain, Moyen et Extrême Orient. Ils rejettent la culture politique et le progrès civilisateur d'Occident et se sont alliés au crime organisé international.

- La dissuasion nucléaire, fondement de l'option stratégique qui a fonctionné dans la guerre froide, "la destruction assurée mutuelle", n'est pas apte ni possible dans cette guerre d'organisations asymétriques.

- Les Accords de Sécurité Collective sont imposés avec la force des faits.

- Les réalités brutes apparues des événements qui défient aux états séculaires, entrouvrent une porte pour l'entrée des macro - états que ne revêtent encore pas dans le "Nouvel Empire Global". La Chine et l'Inde s'approcheront sûrement à l'Empire dans les prochains mois. L'extension de l'OTAN augmentera son rythme.

Enfin, puisqu'il est admis que les tragiques événements du 11 septembre 2001 ont ouvert une nouvelle période de l'histoire contemporaine, demandons-nous quel autre cycle a été fermé par ces événements, et quelles en sont les conséquences.

L'époque qui s'achève avait commencé le 9 novembre 1989 avec la chute du mur de Berlin et avec la disparition de l'Union soviétique, le 25 décembre 1991. Célébrées sans relâche, les principales caractéristiques de cette étape - qui a connu, par ailleurs, l'essor de la mondialisation libérale - auront été : l'exaltation du régime démocratique, la célébration de l'état de droit et la glorification des droits humains. En politique intérieure et étrangère, cette Trinité était considérée comme une sorte d'impératif catégorique constamment invoqué. Non dépourvue d'ambiguïtés (peut-on concilier mondialisation libérale et démocratie planétaire ?), cette Trinité comptait sur l'adhésion des citoyens, qui y voyaient une avancée du droit contre la barbarie.

Cette nouvelle forme d'influence dans le scénario international se manifeste comme une sorte de châtement ou de punition contre un « comportement général », sans plus de précision, des Etats-Unis et plus largement des pays occidentaux.

Par ces sociétés occidentales, le parrainage d'actes de terrorisme par des États demeure un sujet de grande préoccupation. Les appuis assurés par les États commanditaires, qu'il s'agisse de financement, de refuge, d'armes ou de logistique, sont importants pour le fonctionnement de nombreuses organisations terroristes. Les terroristes ne peuvent plus compter sur l'Union

soviétique et ses alliés d'Europe orientale, mais certains pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord leur accordent encore leur soutien.

Voyons maintenant comment, dans ce contexte, le terrorisme a évolué jusqu'à devenir une menace contre laquelle les gouvernements occidentaux pensent sérieusement utiliser les armées.

## 1ère Partie - Le menace terroriste avant le 11 septembre 2001

### 1.1. Aperçu de la situation d'insécurité dans le monde

Des éléments rebelles, comme l'Armée nationale de libération irlandaise (INLA), l'Armée républicaine irlandaise de la continuité (IRA de la continuité) et l'Armée républicaine irlandaise véritable (IRA véritable) représentent toujours une menace meurtrière sur le plan de la sécurité. L'IRA véritable a revendiqué la responsabilité de l'attentat à la voiture piégée commis le 15 août 1998 à Omagh, dont le bilan a été de 29 morts et 330 blessés, ce qui en a fait l'attentat le plus meurtrier en Irlande du Nord depuis 1969.

De ce côté de la Manche, en France, les retombées du conflit algérien représentent toujours une menace. Triste exemple de personnes se trouvant au mauvais endroit au mauvais moment, une femme de Montréal a été tuée et son mari blessé lorsqu'une bombe, qui aurait été déposée par des extrémistes algériens, a explosé dans le métro de Paris en décembre 1996, faisant en tout quatre morts et des dizaines de blessés.

Bien que les efforts de coopération entre les forces de sécurité espagnoles et françaises aient terriblement éclairci ses rangs, le groupe séparatiste basque ETA continue de représenter une menace grave pour l'Espagne. Le public lui assure cependant moins d'appuis.

En Allemagne, les extrémistes de droite, en particulier les éléments à motivation raciale, continuent de fomenter des troubles et de commettre des attentats à la bombe incendiaire contre des travailleurs immigrants et des réfugiés.

Le Groupe du 17 novembre, organisation terroriste peu connue qui commet de temps à autres des attentats à Athènes, échappe toujours aux autorités. Le groupe, qui est opposé au

gouvernement, à l'OTAN, aux Turcs et aux Américains, a assassiné plusieurs membres du corps diplomatique américain et représentants officiels de la Grèce au cours des vingt dernières années.

Malgré l'arrestation du chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), Abdullah «Apo» Ocalan, les services de sécurité de la Turquie demeurent préoccupés par la menace constante de violence terroriste que représentent le PKK et plusieurs plus petits groupes de gauche, comme le DHKP-C communiste. Des attentats à la bombe, dont l'objectif est souvent de nuire à l'industrie du tourisme, sont commis sporadiquement à Istanbul et à Ankara.

De l'autre côté de la Méditerranée, en Afrique du Nord, le Groupe islamique armé (GIA) algérien poursuit sa campagne d'opposition au régime : il commet des attentats à la bombe dans les grandes villes, surtout à Alger, et mène d'horribles attaques contre les villageois, ses victimes se faisant souvent trancher la gorge ou décapiter. Les femmes et les enfants ne sont pas épargnés dans ces massacres.

En Égypte, les forces de sécurité et les terroristes nationaux s'affrontent de temps à autre dans la vallée du Haut Nil - ces derniers cherchant eux aussi à préjudicier l'industrie du tourisme dans le but d'ébranler l'économie égyptienne. Des attentats sont également commis à l'occasion contre les chrétiens coptes dans le but de tenter de diviser les deux communautés religieuses.

Israël et les Territoires occupés continuent de vivre sous la menace et d'affronter la réalité des attentats terroristes; qu'il suffise de penser aux attentats suicides commis à Jérusalem par des groupes opposés aux propositions de paix, comme le Hamas et le Jihad islamique palestinien. À moins que de remarquables progrès se réalisent dans le cadre du processus de paix, la situation ne risque guère de s'améliorer.

La rivalité constante entre les groupes musulmans chiites et sunnites caractérise les attentats terroristes perpétrés au Pakistan, qui revêtent le plus souvent la forme de fusillades commises par un terroriste se trouvant à l'arrière d'une motocyclette en marche. Les bilans sont cependant considérablement moins élevés que ceux de l'an dernier. Associé d'un point de vue régional, puisqu'il opère depuis l'Afghanistan, Osama Ben Laden menace des particuliers et des intérêts occidentaux (principalement américains) partout dans le sous-continent, au Moyen-Orient, en Afrique et même chez les américains. Il a frappé des cibles occidentales chaque fois qu'il en a eu l'occasion et partout où il a pu. L'avenir se présente douteux, surtout après la dure réponse

militaire qu'ont donné les américains avec le soutien politique de tout le monde occidental, aux horribles coups terroristes de septembre dernier.

En Inde, plusieurs attentats à la bombe commis récemment dans des autobus et des trains laissent croire que des efforts sont faits pour agiter de nouveau le spectre du terrorisme sikh. D'autres sont liés au conflit d'inspiration séparatiste en cours au Cachemire ou aux revendications tribales des Bodos en Assam.

Des preuves d'agitation et d'aspirations séparatistes ouïgoures ont été mises au jour dans l'Ouest de la Chine, où les explosions d'au moins trois bombes à bord d'autobus à Xinjiang et à Beijing auraient fait neuf morts et huit blessés.

Dans l'ensemble, l'agitation extrémiste est considérablement moins forte en Amérique latine. La majorité des attentats sont commis en Colombie ou au Pérou. En Colombie, les Occidentaux, en particulier les hommes d'affaires, risquent fort de se faire enlever. Au Pérou, tant le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) que le Sentier lumineux sont toujours considérés comme des organisations très dangereuses, malgré les extraordinaires succès remportés par les forces de sécurité, ainsi lorsqu'elles ont pris d'assaut la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima afin de libérer les otages pris par le MRTA.

## 1.2. Les tendances du phénomène à l'échelle internationale

Depuis 1900, les motivations des terroristes, leur stratégie et leurs armes ont quelque peu évolué. Les anarchistes et les armées de gauche qui, il y a une vingtaine d'années, sévissaient en Allemagne, en Italie et au Japon ont disparu; aujourd'hui, l'initiative terroriste serait plutôt l'apanage de l'extrême - droite. De nos jours toutefois, la majorité des actes de terrorisme international et intérieur n'est ni de droite ni de gauche, mais d'inspiration ethnique ou religieuse et séparatiste. Les terroristes que motivent des raisons ethniques ou religieuses résistent mieux que ceux que motivent une idéologie, car ils s'appuient sur une base de sympathisants plus large.

Les opérations terroristes ont évolué, elles aussi. La tendance, à présent, n'est plus aux attaques ciblées, visant par exemple les responsables du camp opposé, mais plutôt au meurtre sans discrimination. En outre, la ligne qui sépare le terrorisme urbain des autres tactiques s'est estompée et, aux yeux des étrangers, celle qui, en ex-URSS, en Amérique latine ou ailleurs, sépare le

terrorisme à motivation politique des activités des associations de malfaiteurs est souvent impossible à distinguer. Il existe cependant une différence fondamentale entre la criminalité internationale et le terrorisme: les mafias ne cherchent pas à renverser les gouvernements ou à sérieusement affaiblir la société; en fait, elles ont tout intérêt à ce que l'économie soit prospère.

On croit de plus en plus fermement que les missions terroristes exécutées par des volontaires prêts à se suicider est un phénomène nouveau et redoutable, car il n'y a pas de moyens de le prévenir. C'est là l'un des multiples mythes qui entourent depuis toujours le terrorisme. Le terroriste disposé à s'immoler, voire impatient de le faire, a toujours existé et ce dans toutes les cultures. Il a épousé des causes diverses, allant du gauchisme de la bande Baader-Meinhof des années 70 en Allemagne à l'extrémisme de droite. Quand l'aviation japonaise a voulu recruter des kamikazes, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les volontaires se sont présentés par milliers. Les jeunes Arabes qui se font sauter dans les autobus de Jérusalem et s'attendent à être récompensés par les vierges du Paradis sont en fait les maillons d'une chaîne ancienne.

Comme nous voyons, et parce que le terrorisme est un phénomène complexe, la lutte contre les dangers qu'il représente nécessite une extraordinaire collaboration aux niveaux national et international, comme nous verrons dans la troisième partie de ce travail. Depuis dix ans, l'amélioration de la coopération entre les gouvernements a entraîné une remarquable diminution du nombre des attentats terroristes commis à l'échelle internationale<sup>2</sup>. Mais même si le nombre des attentats est moins élevé, le sens d'insécurité contre lui est accru ; la violence terroriste dans de nombreux coins du monde continuera de déstabiliser l'environnement de sécurité et de représenter une menace constante pour la stabilité internationale et pour la vie et le mode de subsistance de centaines d'innocents.

### 1.2.1. Les motivations <sup>3</sup>

À l'origine, les terroristes s'inspiraient d'une idéologie généralement de gauche, mais aujourd'hui ils sont de plus en plus susceptibles d'être motivés par les campagnes liées au nationalisme ethnique ou à l'extrémisme religieux. Il arrive souvent que ces deux éléments soient réunis, comme dans le cas des militants sikhs qui aspirent à créer un État indépendant, le

---

<sup>2</sup> Dans un document intitulé Patterns of Global Terrorism, le Département d'État américain reconnaît que le nombre d'attentats commis en 1998 représentait le total annuel le plus bas depuis 1971. Par contre, il y a eu en 1998 plus de 700 morts et quelque 6 000 blessés, soit un nombre record de victimes au cours d'une seule année.

Khalistan, ou du Jihad Islamique Égyptien (JIE), qui cherche à instaurer un État islamique en Égypte.

Les extrémistes islamiques sont véritablement ceux qui représentent le plus grand danger sur le plan du terrorisme religieux. C'est en partie dû à leur nombre et à la mondialisation de l'islam, mais aussi au fait que, contrairement aux regroupements solidaires du passé, beaucoup d'islamistes militants n'ont juré allégeance à aucune organisation précise, ce qui complique énormément leur identification et la vérification de leurs antécédents. Les terroristes sunnites, comme Ramzi Youssef qui a été reconnu coupable de l'attentat à la bombe contre le World Trade Center de New York, sont généralement représentatifs de cette tendance, tandis que les terroristes chiites continuent de poursuivre leurs objectifs de façon plus collective, recevant des directives et des appuis de l'Iran. Même si la séparation entre sunnites et chiites demeure, il existe manifestement une certaine coopération entre membres des deux courants de l'islam.

Les terroristes musulmans sont souvent des moudjahidin, fidèles à l'islam et partisans de la Jihad, qui ont acquis une expérience du combat notamment en Afghanistan, en Bosnie ou en Tchétchène. Ayant reçu un solide entraînement au maniement des armes, des explosifs et du matériel de communication, ils connaissent la valeur d'Internet, des télécopieurs, des téléphones cellulaires et des systèmes de chiffrement. De plus en plus avisés et disposés à voyager, ils ont accès à d'excellents faux documents et contacts internationaux et peuvent facilement se fondre dans la communauté locale des émigrés, au sein de laquelle ils peuvent planifier et commettre des attentats sans être facilement identifiés. S'ils représentent une menace, c'est dans une large mesure à cause de leurs caractéristiques obscures et non structurées, combinées à l'ardeur de leur dévouement. Osama Ben Laden constitue un extraordinaire exemple de ce type de terroriste, que son immense fortune, ses capacités personnelles et son charisme rendent beaucoup plus dangereux encore.

Des militants extrémistes d'autres confessions sont aussi impliqués dans la violence terroriste et ne sont pas à négliger. Des groupes religieux chrétiens par exemple, comme les Nations aryennes, sont actifs en Amérique du Nord et s'associent de plus en plus étroitement au mouvement des milices. La Ligue de défense juive a elle aussi des représentants en Amérique du Nord, mais c'est en Israël et dans les Territoires occupés que son mélange de nationalisme et de ferveur religieuse se traduit par des actes de terrorisme juif.

---

<sup>3</sup> Voir Annexe 1.

Le nationalisme ethnique continue d'être un facteur de motivation important dans plusieurs campagnes terroristes, dont certaines durent depuis longtemps (Irlande du Nord, Basques, Palestiniens, Kurdes) tandis que d'autres sont relativement récentes (Ouzbeks, Timorais, Acehnaï). Individuellement ou conjugués, le nationalisme, le séparatisme et l'irréductibilisme connaissent un nouvel essor remarquable depuis l'effondrement de l'Union soviétique; plusieurs États actuellement ravagés par la violence à caractère politique faisaient autrefois partie de l'URSS ou d'entités communistes. L'idéologie joue effectivement un rôle dans certains mouvements nationalistes, mais le complément le plus courant est l'intégrisme religieux. De solides convictions religieuses et des objectifs nationalistes ou séparatistes représentent une combinaison motivationnelle particulièrement efficace.

Le rôle de l'idéologie n'a pas été complètement remplacé par l'influence de la religion. Il existe encore plusieurs mouvements de gauche, comme le Parti / Front révolutionnaire de libération populaire (DHKP-C) turc, le Sendero Luminoso (Sentier lumineux) péruvien et les Naxalites en Inde. Les défenseurs des droits des animaux et les écologistes - les groupes liés à la défense d'une cause particulière - ont eux aussi tendance à se trouver à gauche dans le spectre politique. Cependant, la motivation de droite est beaucoup plus courante. Les groupes racistes, personnifiés par le Ku Klux Klan, le groupe britannique Combat-18 (C-18) et divers regroupements de skinheads (ces derniers étant particulièrement courants en Allemagne), constituent le cœur du mouvement de droite. Un grand nombre des mouvements extrémistes chrétiens sont fermement de droite par nature, tout comme les groupes qui constituent le mouvement des milices en Amérique du Nord.

Il y a une autre type de motivation qui est née de l'incapacité de certains acteurs internationaux, étatiques ou pas, de contrecarrer les impositions de la politique globalisatrice d'Occident par des autres moyens. Cette ligne d'action a gagné des adeptes à partir de la fin de la Guerre froide et de l'existence d'une seule superpuissance à laquelle il est impossible de s'opposer d'une manière directe.

### 1.2.2. Les cibles et les méthodes

L'analyse de ce que le terrorisme transnational cherche à frapper et de comment il le fait pour aboutir à la modification de la situation qu'il considère inacceptable, est indispensable au moment

d'envisager l'emploi des armées en réponse. A l'échelle internationale, les États-Unis continueront d'être la principale cible. Nous verrons les causes en détail un peu plus tard.

Victime dès le départ et de façon répétée du terrorisme, l'aviation commerciale a été prise pour cible dans de nombreux attentats nationaux et internationaux. Au début, les attentats perpétrés contre des avions étaient entourés de beaucoup de publicité, atteignaient souvent leur objectif et se révélaient donc intéressants pour les États qui les parrainaient. L'industrie a cependant réagi de façon positive et responsable en resserrant ses mesures de sécurité et en préconisant la coopération internationale sur le plan de la protection. Les détournements aériens et les agressions armées sont moins fréquents de nos jours - ce qui montre bien que la sensibilisation à la sécurité est meilleure - quoiqu'il existe toujours un risque aux endroits où les mesures préventives ne sont pas rigoureusement appliquées.

L'évolution de la menace qui pèse sur l'aviation commerciale, met en évidence la nature dynamique du terrorisme. Les motivations, les cibles, les stratégies, les tactiques - même la logistique - ne cessent d'évoluer, s'adaptant aux efforts déployés par les services de sécurité pour se montrer à la hauteur de la tâche et prévenir les dangers. Les atrocités commises en Algérie, caractérisées par d'horribles massacres de femmes et d'enfants, les bombes dissimulées à bord d'un train au Pakistan, qui ont fait 23 morts et 75 blessés, et le décès de plus de 260 personnes à la suite de l'explosion de camions piégés aux ambassades des États-Unis à Nairobi (Kenya) et à Dar Es-Salaam (Tanzanie) sont autant de rappels que les terroristes sont toujours prêts et aptes à frapper impitoyablement des cibles très variées à de nombreux endroits.

Pendant les dernières décades du XXe siècle, l'amélioration de la coopération internationale dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et le resserrement des mesures de sécurité autour des missions diplomatiques et installations militaires ont incité les terroristes à changer de cibles et de méthodes :

- les attentats aveugles contre les touristes et l'assassinat de travailleurs humanitaires étrangers et d'employés d'ONG ont devenus des tendances inquiétantes;
- les enlèvements et les prises d'otages sont devenus fréquents en Amérique du Sud et en ex-Union soviétique;

- les attentats terroristes axés sur l'infrastructure économique risquent de se poursuivre, y compris ceux qui visent les réseaux de distribution de l'énergie et de transports, le système bancaire et l'industrie touristique;
- le réseau Internet devient une ressource vers laquelle les terroristes se tournent de plus en plus souvent pour avoir accès à des informations, diffuser de la propagande, recueillir des fonds, communiquer et planifier des opérations;
- la possibilité d'une menace terroriste visant des applications gouvernementales et commerciales gérées par ordinateur est un sujet de préoccupation croissante<sup>4</sup>.

Le fusil et la bombe ont demeuré en tête de liste des méthodes que les terroristes ont préféré, comme en ont témoigné l'assassinat par balles de l'ancien gouverneur provincial Hakim Said au Pakistan et l'attentat à la grenade contre un arrêt d'autobus israélien à Beersheba. Les véhicules piégés ont intéressé particulièrement les terroristes, en partie parce que la tendance depuis quelques années est aux attentats aveugles qui font un grand nombre de victimes, et en partie parce qu'ils sont puissants, meurtriers et faciles à fabriquer et à utiliser, les instructions étant disponibles sur Internet et les composants faciles à trouver. Les attentats suicides et les menaces d'attentats suicides sont plus nombreux dans certaines régions, au Moyen-Orient et au Sri Lanka par exemple, et risquent d'être répétés.

Beaucoup plus proche dans le temps, la secte Aoum Shinrikyo a été une des premières à utiliser un agent neurotoxique pour perpétrer un attentat terroriste, à Tokyo en 1995, et nombreux sont ceux qui considèrent qu'elle a ainsi franchi un seuil. Cette théorie est renforcée par les preuves mises au jour récemment de l'intérêt manifesté par Osama ben Laden pour les armes chimiques et biologiques. L'attentat de Tokyo avait éveillé plusieurs graves craintes, dont les suivantes :

- que certains terroristes pussent à partir de ce moment estimer l'indifférence du public telle que pour attirer l'attention, il leur fallût commettre un attentat plus spectaculaire faisant davantage de victimes;

---

<sup>4</sup> La recherche de mesures de sécurité adéquates pour protéger contre les incursions des pirates informatiques et contre les cyberattaques demeure une interminable bataille technologique. Un attentat terroriste concerté et dirigé contre des réseaux informatiques pourrait faire tomber les réseaux électriques et de communication, ce qui rappellerait la tempête de verglas que l'Amérique du Nord a connue en 1998 et pourrait dévaster le monde des affaires. De même, la destruction matérielle de réseaux informatiques essentiels pourrait gravement paralyser des infrastructures commerciales clés à l'échelle mondiale, comme les transports aériens, le marché boursier et les opérations bancaires internationales.

- que l'efficacité des mesures de sécurité améliorées pût inciter les terroristes à chercher une méthode différente pour commettre un attentat;
- qu'un groupe pût avoir atteint un niveau de frustration et éprouver un sentiment d'impuissance tels qu'il serait prêt à tout pour tenter d'atteindre son objectif.

Mais il est vrai que jusqu'à nos jours, peu de terroristes ont sérieusement tenté de faire de grands nombres de victimes civiles en utilisant des agents chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires. Font toutefois exceptions la contamination de 750 personnes (dont aucune n'est décédée) au moyen du bacille de la typhoïde par la secte Rajneesh en Oregon en 1984 et les diverses tentatives de la secte Aoum Shinrikyo, qui s'est servie d'agents chimiques et biologiques, dont les plus « réussies » ont fait 7 morts et 270 blessés à Matsumoto, et 12 morts et 5 500 blessés à Tokyo, comme nous venons de le souligner.

Les menaces non corroborées, les canulars et les attentats relativement peu importants qui font peu ou pas de victimes sont beaucoup plus courants. Cependant, comme il est maintenant facile de trouver, sur Internet par exemple, les données et les moyens nécessaires, il devient de plus en plus difficile pour les autorités de faire la distinction entre les simples canulars et les véritables menaces. Cela soulève toutes sortes de questions difficiles sur l'intervention appropriée face à de telles menaces, qui peuvent énormément perturber les activités quotidiennes normales et représenter un instrument puissant contre la société pour les terroristes ou les groupes de terroristes, même en l'absence d'une réelle capacité ou d'un authentique désir de commettre un véritable attentat.

L'utilisation d'une arme nucléaire a demeuré le scénario le moins probable, étant donné les mesures de sécurité qui entourent actuellement les armes nucléaires et la réticence certaine des États à soutenir l'utilisation d'une telle arme à des fins terroristes. La dispersion d'une substance radioactive au cours d'un attentat terroriste reste une possibilité bien réelle. Néanmoins, malgré les possibilités apparemment avantageuses des armes nucléaires, chimiques ou biologiques, les armes conventionnelles sont toujours considérées comme celles que préfèrent les terroristes, principalement parce qu'elles leur sont familières et parce qu'elles sont faciles à utiliser.

Le nombre de victimes que feront les attentats terroristes nationaux et internationaux à l'avenir variera. Généralement plus fréquents, les complots nationaux sont habituellement des

attentats par balles ou à la bombe dirigés contre les forces de sécurité ou contre des adversaires civils précis; de tels attentats font moins de victimes. Les attentats internationaux sont caractérisés par de grands nombres de victimes parce que, bien que moins fréquents, ils visent à obtenir un maximum de publicité et un effet de choc.

La réalité montre bien que les démocraties développées, tous pays occidentaux dotés d'infrastructures très complexes, doivent se tenir à l'affût et au courant de la menace que représente le terrorisme à l'échelle internationale. La diminution notée depuis quelques années du nombre d'attentats terroristes internationaux découle, en partie, d'une combinaison des facteurs suivants :

- une nette amélioration de la collaboration internationale dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, par exemple la mise en commun des renseignements;
- une diminution du parrainage assuré par des États;
- le resserrement des mesures de sécurité dans certains pays;
- les changements positifs survenus dans plusieurs situations politiques et économiques.

Cependant, il faudrait éviter de se montrer trop optimiste à long terme - l'utilité et l'attrait du terrorisme en tant qu'instrument permettant d'influencer les politiques nationales et étrangères, ainsi que d'autres éléments, comme le comportement irrationnel de certains individus, des facteurs culturels ou un désir de vengeance, pourraient entraîner une reprise des attentats.

Ces pays ont réagi à la menace que représente le terrorisme surtout en préconisant la collaboration internationale et en participant aux efforts faits en ce sens. Les relations de coopération bilatérale et multilatérale croissent rapidement entre les divers services de sécurité.

### 1.3. Les perspectives sur la fin du XXe siècle

Les perspectives d'avenir du terrorisme, souvent exagérées par les médias, le public et certains politiciens, s'améliorent dès lors que son potentiel de destruction s'accroît. Ce phénomène résulte à la fois de la montée en puissance des groupes et des individus qui pratiquent le terrorisme ou qui sont susceptibles de le pratiquer et des armes qu'ils peuvent se procurer.

Au cours des dernières décennies, on a vu naître des dizaines de mouvements offensifs servant une forme ou une autre de nationalisme, d'intégrisme religieux, de fascisme, de millénarisme apocalyptique. Ils vont des nationalistes hindous en Inde jusqu'aux néofascistes d'Europe et du monde en développement et aux Davidiens de Waco (Texas). Les fascistes des premiers jours croyaient en l'agression militaire et se constituaient de gigantesques arsenaux, mais cette stratégie est à présent hors de portée de toutes les bourses et de toute manière raisonnable de réagir contre les acteurs les plus puissantes du scénario international. Aujourd'hui, les catalogues de vente par correspondance tentent les militants en leur proposant, à des prix beaucoup plus abordables, aussi bien des armes classiques que non classiques, celles que le président iranien, M Ali Akbar Hashemi Rafsanjani, a appelées «les bombes atomiques du pauvre».

Outre l'armement nucléaire, les armes de destruction de masse comprennent les agents biologiques et les composés chimiques de synthèse qui attaquent le système nerveux, la peau ou le sang. Les pays fabriquent des armes chimiques depuis près d'un siècle et des armes nucléaires et biologiques depuis plusieurs décennies; ces diverses armes prolifèrent sans répit et on peut se les procurer de plus en plus facilement. Les vecteurs (missiles balistiques, missiles de croisière et aérosols) sont également devenus plus efficaces. Déployés jadis uniquement durant les guerres entre pays, les missiles ont récemment joué un rôle dans les guerres civiles, notamment en Afghanistan et au Yémen. Leur emploi par les groupes terroristes ne serait d'écarter.

Jusqu'aux années 1970, la plupart des observateurs considéraient qu'en matière d'escalade des moyens utilisés par les terroristes, les matériaux nucléaires volés constituaient la plus grande menace; beaucoup ont pensé dernièrement que le danger pourrait venir d'ailleurs. Un rapport du ministère de la défense des États-Unis publié en avril 1996 signalait que «la plupart des groupes de terroristes n'avaient pas les ressources financières et techniques nécessaires à l'acquisition d'armes nucléaires, mais ils pourraient se procurer des matériaux leur permettant de fabriquer des dispositifs d'irradiation, ainsi que certains agents biologiques et chimiques». Certains groupes sont appuyés par des États qui possèdent ou peuvent obtenir des armes de ces trois derniers types.

Les groupes terroristes eux-mêmes s'intéressent aux agents toxiques depuis le XIXe siècle. En mars 1995, le culte Aoum Shinrikyo a dispersé du gaz sarin dans le métro de Tokyo; cette attaque a fait dix morts et plus de cinq mille blessés. À un niveau plus amateur, aux États-Unis et à l'étranger, des groupes terroristes se sont essayés à l'utilisation de substances chimiques et d'agents biologiques tels que les toxines du botulisme, la protéine toxique ricin (deux fois), le sarin (deux

fois), la bactérie de la peste bubonique, la bactérie de la typhoïde, le cyanure d'hydrogène, le vx (un autre gaz neurotoxique) et peut-être le virus Ebola.

#### 1.4. Le pour et le contre des armes de destruction de masse

Si les terroristes ont fait usage une fois de l'arme chimique et jamais de l'arme nucléaire, c'est dans une certaine mesure à cause de difficultés techniques. La littérature scientifique ne tarit pas sur les problèmes techniques inhérents à la fabrication, à l'emmagasiner et à l'utilisation de chacune des trois catégories d'armes non classiques.

La fabrication des armes nucléaires et leur lancement, ou leur pose, ne sont pas si simples. Les matériaux nucléaires, dont il n'existe que des quantités limitées, sont surveillés par l'Agence internationale de l'énergie atomique affiliée aux Nations unies. Seuls les gouvernements peuvent se procurer légalement ces matériaux, de sorte que même en cette époque de prolifération, les enquêteurs pourraient, sans grande difficulté, suivre la trace de ceux qui se feraient les complices des terroristes recourant au nucléaire. Un type d'arme nucléaire plus primitif peut échapper à la surveillance, et il s'agit des matériaux non fissibles, mais radioactifs. On sait que des agents iraniens en Turquie, au Kazakhstan et ailleurs, ont tenté d'acheter de tels matériaux en provenance de l'ex-Union soviétique.

Les agents chimiques sont beaucoup plus faciles à produire ou à se procurer, mais difficiles à maintenir à l'état stable lors de l'emmagasiner, et leur dispersion dépend largement de facteurs météorologiques. Les auteurs de l'attentat perpétré dans le métro de Tokyo avaient choisi une cible pratique où un grand nombre de personnes étaient rassemblées, mais le sarin utilisé était apparemment dilué. Les agents biologiques sont de loin les plus dangereux : ils peuvent tuer des centaines de milliers de personnes, alors que les agents chimiques n'en tueraient que des milliers. Ils sont relativement faciles à se procurer, mais leur stockage et leur diffusion sont encore plus complexes que pour les gaz neurotoxiques. Le risque de contamination, pour les manipulateurs, est très élevé ; en outre, les bactéries et les spores les plus mortelles qui survivent hors du laboratoire ne sont pas nombreuses. Aoum Shinrikyo a, selon les rapports, dispersé à deux reprises le bacille du charbon (*Bacillus anthracis*), l'un des agents les plus toxiques connus, à partir d'un bâtiment de Tokyo, sans nuire à personne.

Étant donné les difficultés techniques, les terroristes sont moins susceptibles d'utiliser les dispositifs nucléaires que les armes chimiques, et encore moins les armes biologiques. Mais les

difficultés peuvent être surmontées et le fait de choisir des armes non classiques sera, en fin de compte, déterminé par la spécialisation des terroristes et par leur accès aux substances mortelles.

Les arguments politiques décourageant l'emploi de telles armes sont également de poids. Le risque de détection et de représailles ou de sanctions est grand et, si cela ne suffit pas nécessairement à dissuader les terroristes, leurs commanditaires ou leurs fournisseurs peuvent s'en inquiéter. Le désir des terroristes d'utiliser des armes de destruction de masse peut aliéner au moins certains de leurs partisans, pas tellement parce que ceux-ci haïssent moins leurs ennemis ou ont plus de scrupules moraux, mais parce qu'ils pensent que le recours à une telle violence est improductif. L'usage de telles armes peut rendre des régions entières inhabitables pendant longtemps. Les armes biologiques présentent les risques supplémentaires d'une épidémie incontrôlable. Les terroristes ont de plus en plus souvent tendance à se livrer aveuglément à la tuerie, mais ils reculeront vraisemblablement devant l'usage d'armes capables de faire un grand nombre de victimes parmi leurs ennemis, mais aussi parmi leurs parents et amis, par exemple des Kurdes en Turquie, des Tamouls à Sri Lanka, ou des Arabes en Israël.

De plus, le terrorisme traditionnel repose sur le geste héroïque, la volonté de sacrifier sa propre vie comme preuve de son propre idéalisme. De toute évidence, la propagation du botulisme ou de l'anthrax n'est pas empreinte d'un grand héroïsme. Comme la plupart des groupes terroristes sont autant intéressés par la publicité que par la violence, et que la publicité résultant des empoisonnements de masse ou des explosions nucléaires serait beaucoup plus défavorable qu'une attaque traditionnelle bien ciblée, seuls des terroristes qui ne se préoccuperaient pas de la publicité songeraient à recourir aux armes non classiques.

Dans l'ensemble, les terroristes ne feront pas plus qu'il n'en faut si les armes classiques dont ils disposent, en l'occurrence leurs pistolets-mitrailleurs et bombes, sont suffisantes pour continuer la lutte et atteindre leurs buts. Mais la décision de recourir à la violence n'est pas toujours rationnelle; si elle l'était, il y aurait beaucoup moins d'actes de terrorisme, car ceux-ci parviennent rarement à réaliser leurs objectifs. Que se passera-t-il si, après des années de lutte armée et la perte d'un grand nombre de leurs militants, les groupes terroristes ne réalisent aucuns progrès ? Le découragement peut déboucher sur l'abandon de la lutte armée ou le suicide. Mais il peut également mener à une dernière tentative désespérée de vaincre l'ennemi haï par des armes que l'on n'a pas encore essayées. Pour reprendre une expression d'Atalide, héroïne de Bajazet, une tragédie de Racine: «Mon unique espérance est dans mon désespoir.»

## 2ème Partie - L'arrivée de l'hyperterrorisme

### 2.1. Qu'est-ce que l'hyperterrorisme et quel est son impacte géopolitique ?

Le 11 septembre 2001 a été marqué pour beaucoup d'auteurs comme la date de la fin brutale de l'après-Guerre froide et du passage à l'hyperterrorisme. Ce modalité d'action, qui repose sur la destruction de masse, est rendue possible par l'accès aux technologies contemporaines, et est apparu aussi comme une manière induite de réagir contre le pouvoir incontestable des Etats Unis et des autres puissances mondiales en maximisant la relation « coût bénéfice » dans l'emploi des moyens traditionnels.

Dégagés de la menace unique d'un monde bipolaire, les Etats occidentaux sont aujourd'hui confrontés à cette menace dite « asymétrique », c'est-à-dire mettant en présence des adversaires de niveau inégal (organisation ou groupes) et utilisant la complexité des pays démocratiques comme des points d'appui. L'augmentation des échanges commerciaux entre pays, la densité de population dans les zones urbaines, le développement des réseaux d'information sont autant des voies pour les trafics illégaux de matières dangereuses - voire militaires - comme autant de cibles potentielles et de nouveaux champs de financement pour les organisations terroristes. Ces nouveaux adversaires, infiltrés dans le monde moderne, sont prêts à user des armes de destruction massive.

La nouveauté réside donc, moins dans l'intention que dans l'exécution. La mouvance Ben Laden avait, en d'autres occasions, tenté d'organiser des détournements multiples d'avions, et avait failli réussir à faire tomber l'une des tours du World Trade Center en 1993 et la secte japonaise Aoum Shinrikyo avait tenté de provoquer, en 1995, la destruction massive de la population de Tokyo par dissémination de gaz de combat et d'armes biologiques.

Mais malgré cette affirmation, il faut remarquer deux aspects fondamentales dans la problématique que nous étudions : premièrement ces sont des actes de terrorisme à vocation « métaphysique » dont les catégories dominantes sont le paradis et l'enfer donc il devient très difficile voir impossible le fait de mettre un frein politique susceptible de fixer de limites à l'action de telles organisations ; deuxièmement rien ne pouvait marquer plus brutalement le fait que les

Etats souverains ne tiennent plus de façon systématique les premiers rôles sur la scène mondiale avec des fortes composantes ethniques et religieuses, mais comme nous verrons plus tard, on ne peut pas encore couper les interactions entre ces organisations et les Etats affectés pour la politique étrangère des pays qui ont une système de vie diamétralement opposé.

Sur le plan géopolitique, l'apparition de l'hyperterrorisme (officialisée le 11 septembre) à transformé la sortie graduelle de l'après-Guerre froide, caractérisée par la confirmation de la dérive unilatéraliste américaine en un virage extraordinairement serré, avec des conséquences contradictoires.

La politique unilatérale des Etats Unis avait commencé à se manifester dès le lendemain de la guerre du Golfe avec :

- les trois années de refus américain de s'engager aux côtés de leurs alliés européens en Bosnie (1992 - 1995) ;
- l'ensemble des initiatives unilatéralistes du Sénat américain avec l'adoption en 1995 de sanctions économiques visant les alliés des Etats Unis dès lors que ceux-ci investiraient dans certains Etats parias (Cuba, Iran, Libye) et le refus de ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (1999);
- l'abandon du traité de Kyoto sur les gaz à effet de serre ;
- le rejet du protocole de vérification du traité interdisant le armes biologiques ;
- le refus d'entrer dans la négociation sur le trafic des armes de petit calibre ;
- l'affichage de la volonté de non-ratification de la convention créant une cour criminelle internationale ;
- l'intention proclamée de sortir du traité sur les antimissiles liant Washington et Moscou.

Concernant les conséquences contradictoires, il s'agit d'abord de l'accélération des processus déjà engagés, des lors qu'ils coïncident avec les exigences de la riposte contre l'hyperterrorisme. Le jour même des attentats, la Russie a affiché sa solidarité active avec les Etats Unis, renforçant la dynamique visant à redéfinir les rapports Russie-OTAN, exemple de recomposition des alliances. Les réformes de fond de la stratégie militaire américaine se voient désormais confirmées et accentuées.

Les perceptions et les représentations subjectives comptent d'une manière extrêmement importante : cela qu'a le peuple américaine de lui-même et cela de l'Amérique en particulier et de l'Occident en général qu'ont les peuples du monde. Pour les uns ceux qui ont été attaqués sont les symboles de la puissance économique, de la prospérité, de la force invincible, de la démocratie et de la liberté ; pour les autres, de l'oppression, de l'injustice et de la dépravation morale.

## 2.2. Quels formes peut revêtir l'hyperterrorisme ?

L'objectif est celui de frapper très dure, peu importe comment ; ce qu'intéresse est de semer l'idée d'insécurité sur la plus étendue population possible.

Depuis l'attentat au sarin commis en mars 1995 dans le métro de Tokyo, et d'autres actes récents de terrorisme qui ont fait de nombreuses victimes, les gouvernements et le grand public redoutent de plus en plus la menace que les armes chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires pourraient représenter entre les mains de terroristes. Serait-il vraiment si facile pour un terroriste ou un groupe de terroristes de fabriquer ou de se procurer de telles armes? Plus important encore peut-être : pourraient-ils facilement utiliser de telles armes, ou disperser de tels agents, et quels résultats obtiendraient-ils? Évidemment, les réponses dépendent du type d'arme ou d'agent dont on parle. L'expérience de la secte Aoum Shinrikyo donne à penser que la fabrication d'un agent neurotoxique efficace - même s'il s'agit d'un agent dont la « recette » est bien connue depuis un certain temps - n'est pas aussi facile qu'on pourrait généralement le croire.

Mais, avant d'analyser en détail ces redoutables modalités de l'hyperterrorisme, nous sommes obligés à remarquer que la façon « traditionnelle » de semer la terreur en assassinant en masse et sans mettre la main sur l'haute technologie est une voie non négligeable. Comme il a été démontré le 11 septembre, ce qu'intéresse ce sont les effets. Le terrorisme transnational cherchera toujours la surprise pour assurer la réussite, et si ces résultats viennent de la main de méthodes simples et accessibles, tant mieux. Des un autre point de vue, et au moins pour le moment, une telle diversité de possibilités affecte sensiblement la capacité de n'importe quel acteur de se doter d'une manière homogène d'un haut degré de sécurité que lui permet d'éviter, en s'anticipant ou en empêchant, n'importe quel attentat terroriste.

Une vaste gamme d'agents chimiques et biologiques susceptibles de causer la mort, dont divers insecticides, des produits chimiques industriels et de puissantes toxines comme le ricin,

peuvent être relativement faciles à fabriquer ou à obtenir. Certains agents pathogènes meurtriers peuvent être commandés par la poste de fournisseurs de produits scientifiques; d'autres peuvent être récoltés dans la nature ou encore « cultivés chez soi » avec un matériel relativement simple et des connaissances limitées. Il serait aussi possible de voler des agents meurtriers dans des installations de recherche civiles ou des stocks militaires, comme cela se serait déjà produit - dans le cas d'armes chimiques du moins - en ex-URSS. Il n'est pas inconcevable non plus que les États qui appuient le terrorisme - et qui pour la plupart, si ce n'est la totalité, ont des programmes actifs de production d'armes de destruction massive - soient disposés à fournir délibérément à des terroristes des armes ou des substances chimiques et biologiques, s'ils étaient convaincus de pouvoir opposer un « démenti raisonnable » en se servant de quelqu'un d'autre pour porter un coup dévastateur à un ennemi.

Il pourrait cependant être plus difficile de disperser efficacement des agents chimiques ou biologiques que de les fabriquer. Ainsi, le scénario souvent décrit selon lequel des terroristes empoisonnent la source d'approvisionnement en eau d'une grande région métropolitaine ne semble pas très réaliste, étant donné les grandes quantités d'agents qui seraient nécessaires et les diverses mesures de filtrage ou de purification habituellement en place. Il est aussi vrai que la létalité de certains types d'agents très toxiques dépend essentiellement du type d'exposition. Certains des agents les plus meurtriers peuvent être tout indiqués pour commettre un assassinat, mais difficiles à adapter pour faire un grand nombre de victimes. En plein air, la dispersion d'un agent peut être profondément affectée par des conditions météorologiques imprévisibles ou difficiles à prédire et, en espace clos, elle peut être assujettie aux aléas du dosage et de la circulation de l'air. Néanmoins, si l'on tient pour acquis que les conditions météorologiques sont optimales et que le moyen de dispersion est extrêmement efficace, il est possible d'imaginer des scénarios plausibles qui pourraient causer un nombre impressionnant de pertes de vies, facilement des milliers dans le cas des agents chimiques et des centaines de milliers - ou peut être même des millions - dans le cas des agents biologiques.

En général, les agents chimiques et biologiques sont considérés comme moins chers et plus faciles à produire ou à obtenir que les armes nucléaires. Néanmoins, la saisie de matières fissibles spéciales sur le marché noir en Europe au cours des dernières années, quoiqu'en quantités insuffisantes pour qu'il soit possible de construire un dispositif nucléaire explosif, a conféré une nouvelle crédibilité à la menace que le terrorisme nucléaire pourrait lui aussi représenter. Les « spécialistes » ne semblent pas s'entendre lorsqu'on leur demande si un petit groupe de techniciens,

comme ceux qu'un des groupes terroristes d'aujourd'hui serait en mesure de réunir, pourrait surmonter les difficultés techniques associées à la construction d'un dispositif nucléaire explosif. Le vol d'une arme nucléaire intacte n'est pas considéré comme très probable, étant donné les mesures de sécurité rigoureuses adoptées par la plupart des États dotés de telles armes, quoique l'instabilité politique et la dégradation de la situation socio-économique dans certains de ces États - dont ceux de l'ex-URSS - puissent susciter certaines préoccupations. À cet égard, les armes nucléaires tactiques, dont les dispositifs de sécurité pourraient être plus facilement trafiqués, suscitent davantage de préoccupations que les armes nucléaires stratégiques.

Sur le plan de la capacité éventuelle de fabriquer un dispositif nucléaire explosif, le plus grand sujet de préoccupation est peut-être la sécurité des matières fissibles pouvant être utilisées à des fins militaires, qui sont conservées dans les instituts de recherche, les réserves de combustible de la marine et autres installations nucléaires semblables, surtout dans les pays de l'ex-URSS. Malgré les dépenses considérables engagées dans le cadre du programme coopératif de réduction de la menace mis de l'avant par les sénateurs américains Nunn et Lugar et l'aide d'autres États occidentaux, la sécurité de certaines de ces installations demeure inadéquate en ex-URSS. Cependant, le terrorisme radiologique, c'est-à-dire la dispersion de matières radioactives dans le but de contaminer l'air ou l'eau ou de rendre inutilisable une installation ou un secteur donné, représenterait une menace plus probable de terrorisme nucléaire. Les matières radioactives qui pourraient être utilisées pour causer une telle contamination se trouvent dans une vaste gamme d'installations relativement peu sûres, comme les hôpitaux, les laboratoires médicaux et de recherche, les universités ou les terrils. Certains types de contamination pourraient être plus difficiles à réaliser qu'on ne le croit généralement, mais étant donné l'inquiétude que le nucléaire sous toutes ses formes suscite largement dans le public, la simple menace d'utiliser des matières radioactives pourrait être un outil puissant aux mains de terroristes. Les mêmes considérations s'appliqueraient aux menaces d'attentat contre des installations nucléaires ou des chargements de matières nucléaires susceptibles de libérer des substances radioactives.

Certains groupes terroristes continueront probablement d'éviter ces armes, notamment parce qu'ils les connaissent mal ou estiment que leur utilité politique est douteuse, mais le risque que d'autres terroristes utilisent des armes chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires est à la fois considérable et croissant, étant donné des tendances comme celles qui suivent :

- l'augmentation récente du nombre des attentats aveugles, en général plus meurtriers (tels les attentats à la bombe contre le World Trade Center, l'immeuble fédéral à Oklahoma ou les ambassades en Afrique de l'Est);
- la prolifération mondiale des armes nucléaires, biologiques et chimiques, ainsi que des substances, des connaissances et des technologies connexes, notamment la disponibilité de l'expertise en matière de substances et d'armes provenant de programmes d'États existants ou disparus;
- l'augmentation de la violence interethnique et d'inspiration religieuse, qui s'accompagne d'une diminution du nombre des interdits d'ordre humanitaire.

Il est particulièrement inquiétant de constater l'émergence de groupes - comme les sectes apocalyptiques, les extrémistes de droite et les groupes improvisés d'extrémistes islamiques - dont l'objectif n'est pas de négocier avec les gouvernements ou de rallier l'opinion publique à leur point de vue, mais simplement de causer le plus de dommages et de perturbations possibles à un peuple ou à un système qu'ils jugent particulièrement odieux. Un grand nombre de ces groupes sont par nature des cibles difficiles pour les services de renseignements, ce qui réduit les chances d'alerte rapide ou les occasions d'empêcher la perpétration d'un tel attentat.

L'intérêt des terroristes pour l'utilisation des armes chimiques et biologiques a beaucoup augmenté depuis l'attentat dans le métro de Tokyo. Lorsqu'il a témoigné devant un comité du Sénat américain en septembre 1998, le directeur du FBI, Louis Freeh, a déclaré que son service avait fait enquête sur plus de 100 cas de terrorisme chimique, biologique, radiologique et nucléaire en 1997, soit trois fois plus qu'en 1996. Le mois suivant, un autre haut dirigeant du FBI a fait remarquer qu'en 1997, son service avait lancé 68 nouvelles enquêtes sur l'utilisation ou la menace d'utilisation de substances chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires et qu'en 1998, il en était déjà à plus de 86. En février 1999, M. Freeh a signalé que le FBI devait faire face à une « lettre de menace d'attentat à la bactérie du charbon bactérien » quelque part aux États-Unis presque tous les jours.

Il y a aussi eu des informations selon lesquelles plusieurs groupes terroristes internationaux traditionnels, dont le Jihad islamique palestinien, le Hezbollah, le Groupe islamique armé (GIA) algérien, le Jihad islamique égyptien, le Hamas, des terroristes sikhs et tchéchènes, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), les Khmers rouges et les Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (TLET), manifestent un intérêt nouveau ou renouvelé pour ces armes. Ces informations sont

habituellement assez vagues et ne sont pas toutes particulièrement crédibles, mais la tendance est inquiétante. De hauts fonctionnaires du gouvernement américain ont affirmé publiquement que le grand argentier de l'islam radical Osama Ben Laden recherchait activement des armes chimiques, biologiques et nucléaires qu'il projette d'utiliser contre des cibles occidentales. La réapparition récente de la secte Aoum Shinrikyo au Japon est aussi inquiétante, compte tenu des connaissances techniques qu'ont certains des disciples qui restaient et de la possibilité qu'il existe encore des stocks d'agents chimiques ou biologiques ou de précurseurs qui n'ont pas été découverts.

Il est impossible d'évaluer avec précision le risque qu'un attentat terroriste commis au moyen de substances chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires fasse un grand nombre de victimes, mais les obstacles techniques à la perpétration d'un tel attentat ne sont nullement insurmontables. Il semble qu'il faut plutôt se demander « quand » le prochain attentat surviendra, et non pas « si » il surviendra.

Étant donné la combinaison des tendances sur les plans tant des capacités (ou de la disponibilité des moyens) que des motivations, et les preuves empiriques d'un intérêt réel, il semble que la menace augmente.

Comme ce fut le cas par le passé, un attentat de ce type risque peut-être davantage d'être commis sans avertissement par un individu ou un groupe dont nous n'avons encore jamais entendu parler.

Malgré l'attention accrue accordée à la menace depuis les attentats à Tokyo et à New York, la société demeure très vulnérable à de tels attentats, dont les conséquences pourraient être exceptionnellement horribles.

Même les canulars - de plus en plus nombreux et de plus en plus crédibles - peuvent perturber énormément la société et, dans certains cas, permettre même aux terroristes d'atteindre leurs objectifs sans même commettre de véritables attentats.

La prolifération des armes de destruction de masse ne signifie pas pour autant que la plupart des terroristes les utiliseront dans un avenir proche; mais, la chose apparaisse assez certaine; certains groupes s'y essaieront, en dépit de toutes les raisons qui s'opposent à leur utilisation. Les gouvernements, quels que soient leur brutalité, leur ambition et leur extrémisme idéologique,

hésiteront à fournir des armes non classiques aux groupes terroristes sur lesquels ils n'exercent pas un contrôle absolu; les gouvernements pourront être tentés d'utiliser eux-mêmes de telles armes dans une première attaque, mais ils y auront recours plus vraisemblablement à des fins de chantage plutôt que dans de véritables combats. Les individus et les groupuscules, en revanche, échappent aux contraintes qui retiennent les gouvernements, même les plus irrationnels.

La société est également devenue vulnérable face à une nouvelle forme de terrorisme, dans laquelle le pouvoir du terroriste individuel et du terrorisme en tant que tactique est infiniment plus grand. Les terroristes d'antan assassinaient des monarques ou de hauts dignitaires, mais d'autres, pressés d'hériter du sceptre à leur tour, prenaient rapidement leur place. Les sociétés avancées d'aujourd'hui sont chaque jour plus dépendantes du stockage, du rappel, de l'analyse et de la transmission de données. La défense, la politique, les opérations bancaires, le commerce, les transports, les travaux scientifiques et une grande partie des transactions des gouvernements et du secteur privé sont désormais informatisés. Ceci expose de vastes domaines vitaux des nations aux méfaits ou au sabotage du premier pirate de l'informatique venu, et le sabotage concerté pourrait mettre un pays hors d'état de fonctionner. D'où les interrogations croissantes sur l'infoterrorisme et la guerre cybernétique.

Un fonctionnaire des services du renseignement des États-Unis, anonyme, a déclaré qu'avec vingt informaticiens capables et un milliard de dollars, il pourrait amener les États-Unis à un arrêt total. Un terroriste pourrait certainement en faire autant. Il existe peu de confidentialité dans la société branchée de l'informatique et les mesures de protection se sont révélées de valeur limitée: de jeunes pirates de l'informatique ont accédé à des systèmes de niveau top secret dans tous les domaines. Les possibilités de semer le chaos sont déjà pratiquement illimitées et la vulnérabilité des systèmes ne fera que croître. Les terroristes changeront donc de cibles. Pourquoi assassiner un politicien ou tuer des gens aveuglément si une attaque sur un commutateur électronique peut produire des résultats bien plus spectaculaires et plus durables? Si le nouveau terrorisme ciblait essentiellement l'informatique, son pouvoir destructeur serait infiniment plus grand que celui qu'a exercé le terrorisme du passé, plus grand encore que s'il se tournait vers les armes biologiques ou chimiques.

### 2.3. Est-il concevable sans l'aide d'un ou de plusieurs Etats ?

«Le terrorisme est l'affaire d'ONG, pour employer un sigle à la mode, de groupes non-étatiques ou infra étatiques. Certains Etats manipulent le terrorisme classique à leur profit, lui apportent une aide plus ou moins importante. Mais s'ils le font ouvertement, ils entrent dans une logique de guerre et s'exposent au "droit de poursuite" ou aux représailles d'autres Etats.»<sup>5</sup>

Depuis le début des années 80, certains gouvernements sont venus à considérer le terrorisme comme un instrument délibéré de politique étrangère : un moyen, qui a son prix, de faire la guerre de façon cachée, en utilisant des combattants de substitution ou des « terroristes à gages ». A partir de là, le parrainage d'actes de terrorisme par des États demeure un sujet de grande préoccupation.

L'événement qui symbolise le mieux l'apparition du terrorisme soutenu par un Etat, pour faire un arme ou un instrument de politique étrangère, est sans doute la prise de 52 otages américains à l'ambassade des Etats Unis de Téhéran par un groupe militant d'étudiants iraniens, en novembre 1979. Pendant 444 jours, de soi-disant étudiants - qui prétendaient agir de façon indépendant, sans le soutien ni l'encouragement du gouvernement iranien - tinrent en échec le plus puissant pays du monde. Cet épisode interminable leur permit, d'une manière exceptionnelle, d'attirer l'attention des médias, de faire connaître leur antiaméricanisme, et même d'empêcher la réélection du président des Etats Unis. Comme allait le montrer la suite des événements, cet épisode ne constituait que le début d'une campagne terroriste systématique, extrêmement sérieuse, dirigée par le régime de Khomeyni contre les Etats Unis, ainsi que contre d'autres pays occidentaux.

Les chefs religieux de l'Iran, mais également les dirigeants des autres Etats de la région mis au ban de la communauté internationale, la Libye, la Syrie et l'Irak notamment, qui cherchaient à supprimer l'influence occidentale (tout particulièrement américaine) au Moyen-Orient, tirèrent les leçons de cet événement : des actes de violence, perpétrés par des terroristes travaillant en secret pour des gouvernements, se révélaient être des moyens relativement bon marché et, quand ils étaient correctement exécutés, quasiment sans risques, d'attaquer de façon anonyme des ennemis plus puissants, et donc d'éviter la menace de représailles ou les mesures de rétorsion internationales.

---

<sup>5</sup> Propos recueillis par Mitchel Gurfinkiel dans un entretien avec François Heisbourg - Le Monde - Le temps de l'hypercenterrorisme - Valeurs actuelles du 14 décembre 2001 - Page 42.

Du point de vue des terroristes, les avantages découlant du soutien d'un Etat sont encore plus grands. Une telle relation améliore de façon appréciable les possibilités et la capacité opérationnelle des groupes terroristes, qui seraient beaucoup plus limitées sans cette aide : ils ont à leur disposition un appareil d'Etat complet, avec ses ressources diplomatiques, militaires et de renseignement ; les fonctions d'organisation et d'espionnage sont ainsi grandement facilitées. Le support logistique fourni par des Etats permet aux terroristes des luxes qu'ils ne pourraient pas s'offrir autrement : transport d'armes et d'explosifs par la valise diplomatique, fausses identités établies par des vrais passeports, ambassades et représentations diplomatiques utilisées comme caches, bases opérationnelles ou refuges, facilités d'instruction militaire et d'entraînement.

Le parrainage du terrorisme par des Etats est un phénomène qui existe encore aujourd'hui. En 1996 par exemple, le département d'Etat américaine recensait sept pays soutenant le terrorisme<sup>6</sup> : Cuba, l'Iran, l'Irak, la Libye, la Corée du Nord, le Soudan et la Syrie. A l'exception du Soudan, ajouté en 1993, chacun de ces pays «était présent sur cette liste dès l'origine (1979). On peut noter que la raison en est que ni les sanctions économiques ni les représailles militaires ne se sont révélées suffisamment efficaces pour obliger ces Etats à renoncer à leur politique d'utilisation du terrorisme.

Pour les sept pays identifiés par le département d'Etat, le terrorisme demeure donc un outil utile et parfaitement intégré à leurs politiques étrangères respectives : une arme clandestine à brandir lorsque la situation est appropriée et les bénéfices palpables, mais qui reste rengainée quand les risques liés à son utilisation dépassent les gains potentiels, et que les répercussions possibles risquent de se montrer improductives.

En observant la scène contemporaine, on aperçoit une multiplicité d'individus, groupes et sectes terroristes en puissance. Le monde moderne a apporté à ceux qui usent de la violence une « nouvelle inspiration » qui s'ajoute à l'ancienne.

Par le passé, le terrorisme était pratiquement toujours l'apanage de groupes de militants appuyés par des forces politiques, tels les mouvements sociaux révolutionnaires d'Irlande ou de Russie des années 1900. Aujourd'hui, les terroristes sont des individus ou des groupuscules de

---

<sup>6</sup> Voir Annexe 2.

gens d'une même opinion, à l'instar de Théodore Kaczynski, l'«Unabomber»<sup>7</sup>. Un particulier peut posséder les connaissances techniques nécessaires pour voler, acheter ou fabriquer les armes dont certains acteurs internationaux auraient besoin à des fins terroristes; il peut avoir besoin ou non de l'aide d'une ou de plusieurs personnes afin de se servir de ces armes contre la cible désignée. Les idéologies adoptées par ces individus ou ces groupuscules risquent d'être plus aberrantes encore que celles des grands mouvements. Et les terroristes œuvrant seuls ou en petits groupes seront plus difficiles à repérer, sauf s'ils commettent une erreur majeure ou sont découverts par accident.

Ainsi, à un extrême, le terroriste solitaire est apparu, tandis qu'à l'autre, les guerres d'agression s'épanouissent silencieusement, elles sont devenues trop coûteuses et trop risquées.

### 3ème Partie - La riposte militaire

Comment riposter militairement à des actes de barbarie menés par un groupe d'individus agissant de toute évidence en marge de la communauté internationale ? Le Bureau de Contrôle de la Drogue et de la Prévention du Crime des Nations Unies a publié une classification de possibles mesures de contre-terrorisme<sup>8</sup> sans prendre en compte leur éventuelle efficacité ou pourcentage de succès, tout en précisant que les Nations Unies ne les ont pas approuvées. Mais il est vrai que jusqu'au nos jours, aucune bibliothèque n'enregistre d'antécédents opérationnels pour soutenir ou suggérer aux gouvernements occidentaux les linéaments à suivre dans cette guerre contre l'hyperterrorisme. Ils devront évidemment trouver l'axe de l'action et avoir la créativité conséquente pour adopter une stratégie générale voir militaire innovatrice; mais le terrorisme brouille les cartes, ce qui le rend d'autant plus dangereux.

Nous présenterons nos idées de réponse militaire en faisant référence aux conditions de l'usage de la force et à partir des concepts de prévention et d'intervention, et pour cela, nous commencerons en utilisant une image qui s'applique parfaitement au terrorisme : le cancer. Tant que cette pathologie n'est pas diagnostiquée, suis-je malade ? Lorsque je m'en suis atteint, n'est-il pas trop tard ? Mais c'est justement dans l'anticipation où réside la majeure difficulté.

---

<sup>7</sup> Ce terroriste isolé mais sophistiqué a pendant des années envoyé des lettres et colis piégés aux quatre coins des Etats-Unis de façon erratique. Il ne fut pris qu'à la suite d'une traque d'une dizaine d'années par le FBI.

### 3.1. Bases pour l'action militaire des les sociétés démocratiques

L'histoire du XXe siècle a montré qu'un meurtre ou une destruction gratuits peuvent avoir pour effets d'unir et de durcir une communauté contre les terroristes, de provoquer un violent retour de bâton de la part de groupes rivaux ou de pousser les autorités à prendre des mesures de sécurité encore plus efficaces dans la période qui suit, profitant de la révolusion de l'opinion publique.

Il est clair que les sociétés démocratiques ont su remarquablement résister aux tentatives terroristes cherchant à les contraindre à des changements politiques majeurs ou à céder aux exigences des terroristes. A l'inverse des dictatures et des régimes colonialistes, les démocraties libérales ont l'énorme avantage de jouir d'une légitimité aux yeux de l'immense majorité de la population et peuvent compter sur elle dans leur lutte contre les terroristes.

Cette souplesse fondamentale des démocraties libérales ne doit cependant pas nous aveugler sur le fait qu'il est relativement facile pour des terroristes d'exploiter les libertés démocratiques afin d'organiser et de mener à bien des attentats et des campagnes de violence plus soutenus.

Le terrorisme se moque des frontières. L'exigence première est donc, «la mise en cohérence des moyens dont disposent l'Etat et ses partenaires. Sécurité et Défense se regroupent; intérieur et extérieur, les démarcations semblent s'effacer, intégrant le volet militaire sans s'y limiter. Il est alors clair que les réponses nationales et internationales au problème des menaces terroristes doivent être synchronisées pour être efficaces.

Etant donné le fait que cette lutte ne peut être confiée aux seules agences de renseignement et de police, puisque savoir n'est pas suffisante pour éviter, et puisque certains groupes terroristes ont atteint une puissance de feu qui a dépassé les capacités des troupes d'élite de la police armée, les forces militaires, navales ou aériennes peuvent être extrêmement précieuses pour empêcher une attaque terroriste d'importance, ce qui serais la solution idéale mais énormément fatigante et coûteuse en ressources, ou pour répondre à un attentat d'une manière instructive pour décourager la récidive, ce qui serais tardif et coûteux en vies humaines.

---

<sup>8</sup> Voir Annexe 3 (en Anglais).

Finalement, il faut mettre l'accent sur le fait que cette réponse militaire ne doit pas être insuffisante ni excessive, l'insuffisance pouvant inciter à encore plus de violence et l'excessivité risquant de mettre en danger les droits de l'homme, d'affaiblir la démocratie et l'autorité de la loi en détériorant gravement la confiance de l'opinion publique. En plus, devant l'éventualité d'une attaque terroriste transnational, une opération militaire destinée à punir un Etat sponsor ou à frapper ce que l'on pense être des bases terroristes pourrait déclencher un conflit international plus grave que l'action terroriste qu'on essaie de prévenir.

### 3.2. La prévention militaire demandée pour l'opinion publique

« Mieux vaut prévenir que guérir », dit un proverbe qui est souvent fait valoir pour l'opinion publique à propos de la manière de réagir contre le terrorisme transnational et qui n'arrive pas à s'endormir en pensant sur la possibilité d'être le prochaine cible d'un attentat meurtrier en masse.

Des services de renseignement de grande qualité sont le cœur d'une stratégie contre-terroriste passive. Cela a été utilisé avec de notables succès contre de nombreux groupes terroristes, mais les attentas du 11 septembre aux Etats Unis ont démontré qu'il y a encore beaucoup de choses à faire. En obtenant à l'avance des informations précises sur des opérations programmées par des terroristes, leur armement, leur personnel, leur disponibilités financières et leurs recherches de fonds, leurs tactiques, leur système de communication, il devient possible de prévenir des attaques terroristes et ultérieurement de démanteler la structure de la cellule terroriste et de faire passer ses membres en jugement.

Au niveau international, l'exemple le plus impressionnant fut la brillante coopération en matière de renseignement entre les Alliés pour contrecarrer les fanfaronnades de la campagne de « terreur sacré » de Saddam Hussein durant les opérations Bouclier du désert et Tempête du désert. Malheureusement, un tel niveau de coopération internationale contre le terrorisme est rare. De même que le manque d'échanges d'informations entre les responsables militaires et les responsables civils de la sécurité nuit souvent aux réponses antiterroristes nationales, de même la méfiance sur le plan international et les réticences à partager l'information empêche souvent une réponse internationale efficace. Pour intensifier l'efficacité la politique de lutte à ce niveau, il faut développer la collecte, l'échange et l'analyse d'information et la détermination des menaces.

Il est évident donc, qu'il serait une grave erreur d'imaginer que les services de renseignement et les mesures de sécurité même les plus sophistiquées suffisent à empêcher ou même à éradiquer les formes les plus dangereuses du terrorisme transnational.

Il faut aussi prendre des mesures pour prévenir et empêcher, par des autres moyens internes appropriés, le financement de terroristes ou d'organisations terroristes, qu'il s'effectue soit de manière directe, soit indirectement par l'intermédiaire d'organisations qui ont aussi ou prétendent avoir un but caritatif, culturel ou social, ou qui sont également impliquées dans des activités illégales telles que le trafic illicite d'armes, le trafic de stupéfiants et l'extorsion de fonds, y compris l'exploitation de personnes aux fins de financer des activités terroristes, et en particulier envisager, si besoin est, d'adopter une réglementation pour prévenir et empêcher les mouvements de fonds soupçonnés d'être destinés à des fins terroristes, sans entraver en aucune manière la liberté de circulation des capitaux légitimes, et intensifier les échanges d'informations sur les mouvements internationaux de tels fonds <sup>9</sup>.

La plus part des acteurs internationaux sont d'accord sur l'acceptabilité des sanctions économiques contre les nations jugées responsables. Néanmoins, alors que cette action peut dissuader quelques nations d'accueillir des groupes terroristes ou de fournir refuge à différents malfaiteurs, elle fait peu pour punir ceux directement responsables. C'est pour cette raison qu'il est important que des nations soient perçues en tant que disposés et capables à faire l'utilisation appropriée de leurs forces armées pour conduire des exécutions de représailles<sup>10</sup>.

Outre ces deux actions préventives de renseignement et de dissuasion que nous venons d'évoquer, et sans l'ambition d'éradiquer le terrorisme transnational à court terme, il semble faisable orienter les efforts vers le long terme afin de saper ces organisations et de les rendre de moins en moins efficaces et que pour cela il faudrait agir contre les centres de gravité de ces organisations.

Sans faire une analyse détaillée de chaque organisation terroriste, nous pouvons déterminer leurs trois centres de gravité principaux : sa popularité parmi ceux qui n'acceptent pas le trans-culturalisme occidental, le flux constant de volontaires qui viennent frapper à ces portes et le refuges dans les pays commanditaires où ces organisations sont à l'abri. Il est évident qu'une armée

---

<sup>9</sup> Résolution 51/210 de l'Assemblée générale de l'ONU, en date du 17 décembre 1996.

<sup>10</sup> Concept de dissuasion.

occidentale ne peut pas s'attaquer au premier élément cité. Seules des actions menées par les autorités des Etats parrains pourraient efficacement ternir cette image.

Les savoir-faire des militaires et les missions qu'ils ont reçues dans un passé récent montrent par contre qu'ils peuvent participer à la lutte contre les deux autres piliers des organisations terroristes.

### 3.2.1. Neutraliser la capacité de recrutement des gens jeunes

Une des forces des organisations non étatiques réside dans la facilité avec laquelle elles peuvent recruter et former des militants. Revenus dans leur pays d'origine, ces militants deviennent des agents dormants difficiles à détecter. Les pays occidentaux sont particulièrement vulnérables à ce genre d'attaques lancées depuis leur sol. En France par exemple, la crise causée par le gang Kelkal, en 1995 ou les méfaits du gang de Roubaix montrent le pouvoir de nuisance que peuvent amener quelques fanatiques noyés dans une population. A chaque fois, il a suffi d'un ou deux de ces anciens Afghans pour fédérer un réseau et lancer une vague d'attaques difficilement prévisibles.

Limiter le nombre des combattants formés par des organisations non étatiques peut se faire de deux manières différentes : en évitant que certains citoyens occidentaux aient le désir de devenir membres d'une organisation terroriste ou en repérant les volontaires à un moment ou un autre de leur formation puis les neutraliser en les arrêtant ou les surveillant. Présentes sur leurs théâtres nationaux, présentes sur les lieux des conflits, les armées occidentales peuvent jouer un rôle significatif dans ces deux niveaux.

L'étude du profil des jeunes hommes passés dans les camps d'entraînement terroristes nous permet de déterminer leurs origines et leurs motivations. La plupart des terroristes originaires des pays occidentaux, ont grandi dans des banlieues pauvres. Mal vus des autres citoyens, habitant dans des cités qui deviennent petit à petit des ghettos, ils basculent dans des organisations terroristes parce qu'ils n'espèrent plus rien du pays où ils habitent. L'occident, pour eux, représente l'injustice.

Ramener la sécurité dans ces quartiers, engager des actions pour intégrer économiquement ces habitants, constituent donc les meilleures armes pour fermer le robinet du recrutement de

terroristes dans les banlieues. Un jeune qui peut espérer trouver du travail et fonder tranquillement une famille est moins tenté par le terrorisme.

L'engagement de l'armée brésilienne dans les banlieues, l'action des forces armées américaines à Los Angeles ont montré que les militaires peuvent agir dans de tels milieux. En France par exemple, le plan Vigipirate renforcé, prévu pour lutter contre le terrorisme, a prouvé aussi l'efficacité de l'armée face à la délinquance urbaine. En effet, ce renforcement en effectifs a permis à la police de reprendre pied dans des quartiers ou des zones sensibles qu'elle contrôlait très difficilement par manque de moyens. Des actions de police (présence, contrôle d'identité) ont pu se multiplier grâce à ces renforts. La présence permanente de la police dans ces zones a fait baisser fortement le sentiment d'insécurité qui régnait jusque là.

Le cadre juridique inauguré pour Vigipirate a montré qu'il était possible aux armées de renforcer les forces de police dans ce type de missions. De plus, engagées depuis quelques années dans des conflits de basse intensité, les armées savent maintenant agir sous de telles menaces. Enfin, les équipements des forces armées, véhicules blindés, moyens de transmissions nombreux leur permettent de travailler dans de telles zones. Là où des patrouilles de police sont vulnérables dans leurs voitures et ne voient rien avec des éclairages publics vandalisés, les militaires sont à l'abri dans leurs blindés et observent efficacement avec leurs équipements de vision nocturne. Ainsi, l'armée de terre peut être plus efficace que la police pour surveiller en permanence une zone sensible.

De même, l'engagement de militaires aux côtés des forces de l'ordre démultiplie l'efficacité du commissariat concerné. Les militaires, accompagnés d'un seul policier par élément, peuvent prendre à leur charge toutes les missions de routine. La surveillance de la zone, la protection de points sensibles comme le commissariat ou les zones commerciales peuvent alors être effectuées à moindre coup. Les policiers, déchargés de ces tâches lourdes, peuvent consacrer beaucoup plus de temps et d'effectifs aux interventions, aux enquêtes dans lesquelles leur spécificité reste essentielle.

### **3.2.2. Contrôler les combattants formés par les organisations terroristes**

Les armées occidentales, présentes sur de nombreux lieux des conflits, capables de surveiller discrètement un territoire étranger, peuvent participer à l'identification des jeunes occidentaux lors de leur formation dans les camps terroristes.

L'exemple des Balkans montre ce fait. Entre 1992 et 1995, plusieurs milliers de jeunes originaires d'Europe occidentale sont passés par les camps bosniaques. Dans le même temps, plusieurs dizaines de milliers de soldats européens étaient présents sur le territoire. Aucune action d'ensemble n'a été lancée par les occidentaux pour surveiller ce flux de militants. En 1996, les nouvelles missions données aux armées ont montré qu'il aurait été possible d'effectuer une telle tâche.

A partir de cette époque, en effet, l'IFOR relevait les plaques d'immatriculation des véhicules venant d'Europe occidentale contenant des jeunes gens. Les camps d'entraînement, repérés par photographie aérienne, étaient surveillés discrètement par des équipes de commandos.

Les photographies, les noms, les numéros d'immatriculation étaient gérés par la gendarmerie qui les transmettaient après à la police ou aux renseignements généraux. Ces renseignements permettaient ainsi de guider les polices locales vers des jeunes Français convertis à un éventuel terrorisme islamique. Dans l'autre sens, les gendarmes transmettaient aux unités sur le théâtre certains numéros de voitures qu'il fallait chercher à repérer.

Plus généralement, les forces armées savent contrôler de tels sites. Dans un premier temps, les sites sont repérés par satellite ou avion. Dans un deuxième temps, une équipe spécialisée est infiltrée, s'installe à proximité et peut photographier systématiquement les personnes à l'entraînement. Seul l'absence de végétations ou de couverts peut être un frein à leur action.

### 3.3. L'utilisation de la force en réponse au terrorisme

Il n'y a aucune question que les incidents de terrorisme continueront à infester la communauté internationale bien dans l'avenir. Une raison primaire de ceci est la difficulté inhérente impliquée en empêchant une attaque terroriste avant qu'il se produise. Une autre est la nature souvent fanatique des individus qui effectuent - souvent suicidaire - les assauts. Ces facteurs sont souvent la raison primaire pour laquelle la seule mesure qui peut être prise en réponse militaire au terrorisme est après le fait.

De manière générale, de nombreux analystes considèrent qu'une réaction militaire massive est inappropriée pour lutter contre le terrorisme. D'une part, il est extrêmement difficile de cibler les auteurs des actes de terrorisme avec des moyens militaires classiques. D'autre part, toute victime, surtout innocente, sera présentée comme un nouveau martyr face à ce qui sera vécu comme la tendance « impérialiste » du pays agresseur. Ceci ne fera qu'augmenter le désir de vengeance de nouveaux candidats terroristes. Le risque est en effet de créer de nouveaux Ben Laden. Le cycle infernal de la violence pourrait ainsi continuer sans fin.

Il serait très dangereux en plus, de se tromper d'objectif. Par rapport à ce qui c'est passé en Afghanistan à la fin de l'année 2001, certains estiment qu'il a été « normal » que les dirigeants américains réalisassent des frappes de représailles puisque l'opinion publique américaine les avait réclamé. D'autres, comme le Conseil européen du 21 septembre 2001, ont déclaré que cette riposte militaire a été « légitime ». Au-delà de l'émotion, il s'agit d'analyser froidement la situation en évaluant l'utilité et les conséquences de cette riposte militaire. Quel est l'objectif ? Faire plaisir à une population américaine ou lutter réellement contre le terrorisme ? Donc il faudrait toujours privilégier des actions militaires ciblées plutôt que des attaques militaires lourdes classiques appelant à une réaction bien étudiée et à éviter toute escalade dans la violence.

La politique des Etats Unis dans l'utilisation des militaires en répondant aux incidents terroristes est demeurée assez consistante ces dernières années. Après le bombardement de la discothèque La Belle en avril 1986 à Berlin-Ouest (qui a eu comme conséquence le décès de deux soldats des USA), le Président Ronald Reagan a ordonné une recherche immédiate et complète impliquant tous les principaux services de renseignement et les autorités judiciaires des Etats Unis. Suite aux conclusions trouvées constatant que les malfaiteurs de cet incident avaient été entraînés en Libye, il a ordonné une frappe aérienne sur un certain nombre de cibles, y compris des champs d'entraînement terroriste. Dans la période suivant cette attaque, la Libye a sensiblement réduit sa participation précédemment active à l'appui du terrorisme transnational.

Plus récemment, lorsque la participation irakienne à la tentative d'assassinat contre le Président Bush a été prouvée en juin 1993, le Président Clinton a ordonné une frappe avec un missile Tomahawk contre le service d'intelligence irakien (IIS) censé avoir coordonné la planification de l'exécution. Cette attaque (qui fut plus évalué comme étant d'une efficacité

militaire incertaine) a fourni un symbole significatif de la résolution des Etats Unis à punir les responsables impliqués dans les actes du terrorisme dirigés contre la population américaine.<sup>11</sup>

Dernièrement, après les horribles attentats de septembre dernier à Washington et New York, qui ont tué plus de 4000 personnes, le Président des Etats Unis a mis en œuvre tous les moyens de renseignement du pays pour réunir les preuves suffisantes pour se convaincre et pour démontrer au reste du monde (notamment occidental) la complicité du régime taliban dans tous les aspects concernant ces actions terroristes. Après un mois de recherche, il a réussi à le faire et il a ordonné l'attaque de tous les facilités que les talibans ont sur le territoire d'Afghanistan et dans lesquelles les terroristes qui ont opéré sur les Etats Unis avaient été entraînés.

L'action militaire ne doit pas être la réponse automatique à un incident terroriste. Pendant qu'il existe la possibilité que les terroristes soient apportés à la justice à travers de l'application de la loi, d'une forte sanction économique ou d'autres moyens légaux, ces options doivent être examinées et utilisées. Cependant, dans les cas où les groupes terroristes et / ou les nations commanditaires ne répondent pas à ces efforts, l'option militaire doit être considérée. La force militaire, perçue ou réelle, est un outil viable dans la guerre contre le terrorisme que doit être visualisée en tant que tel.

### 3.3.1. Conditions pour l'usage de la force

Le cadre juridique pour une intervention militaire et sa relation avec le soutien de l'opinion publique internationale et des médias a une importance incontestable; et comme en plus, au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies il y a unanimité pour lutter contre le terrorisme, il faut prendre en compte que, toute action militaire contre le terrorisme transnational qui soit prise dans le cadre de cette organisation, faciliterait l'obtention de l'appui et la solidarité d'un grand nombre d'Etats, y compris des pays conflictuels.

---

<sup>11</sup> Après l'attaque, le Président Clinton a émis ce rapport : "Le gouvernement de l'Irak a agi illégalement en essayant de mettre des menaces de Saddam Hussein contre l'ancien Président Bush en raison des mesures qu'il a prises comme président. L'évidence de la violence et du terrorisme du gouvernement de l'Irak démontre que l'Irak constitue une menace continue aux ressortissants des Etats-Unis et montre une indifférence absolue pour la volonté de la communauté internationale telle qu'elle est exprimée dans des résolutions du Conseil de sécurité et dans la Charte des Nations Unies. Basé sur l'échantillon du d'indifférence du gouvernement de l'Irak pour le droit international, j'ai conclu qu'il n'y avait aucune perspective raisonnable que les nouvelles initiatives diplomatiques ou les mesures économiques pourraient influencer l'actuel gouvernement de l'Irak pour cesser la planification de futures attaques contre les Etats Unis."

Les Nations Unies sont activement engagées dans la lutte contre le terrorisme international depuis longtemps. A l'image de la communauté internationale qui est déterminée à éliminer cette menace, l'Organisation et ses institutions ont développé de nombreux accords juridiques internationaux pour permettre à la communauté internationale de mener des actions en vue de réprimer le terrorisme et poursuivre en justice ceux qui en sont responsables.

Ces accords, dont le plus ancien date de 1963, constituent des instruments juridiques fondamentaux visant à lutter contre le terrorisme international dans ses nombreuses formes et manifestations. Beaucoup de ces accords ont été ratifiés par la majorité des pays à travers le monde et seulement les plus récents ne sont pas encore entrés en vigueur. Ces accords ont vu le jour grâce à l'Assemblée générale, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), l'Organisation maritime internationale (OMI) et l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA).

Analysions nous la problématique de la réaction militaire américaine sur le territoire d'Afghanistan pour tirer quelques idées.

Le 12 septembre 2001, lendemain des attentats à New York et à Washington, D.C, l'Assemblée générale, a adopté la Résolution 56/1 condamnant énergiquement les actes odieux de terrorisme, et appelant instamment à une coopération internationale en vue de prévenir et éliminer les actes de terrorisme.

Le Conseil de sécurité, en tant que principal organe international en matière de paix et sécurité et qui est également engagé depuis longtemps dans la lutte contre le terrorisme a adopté le même jour, la Résolution 1368 (2001)<sup>12</sup> condamnant catégoriquement dans les termes les plus forts les épouvantables attaques terroristes contre les Etats-Unis et appelant tous les Etats à travailler ensemble de toute urgence pour traduire en justice les auteurs, organisateurs et commanditaires de ces attaques terroristes.

---

La Maison blanche , Bureau du secrétaire de presse - 28 juin 1993 - Texte d'une lettre du Président au Porte-Parole de la Chambre des Représentants et au Président Pro Tempore du Sénat du 28 juin 1993.

<sup>12</sup> Voir l'Annexe 4.

Cette résolution, adoptée par le Conseil le 12 septembre 2001, rappelle le droit à la légitime défense, reconnu dans l'article 51 de la Charte des Nations Unies<sup>13</sup>. Mais dans le cadre du droit international, ce droit autorise seulement un usage doublement limité de la force. D'une part, il ne s'agit ni de représailles punitives, ni de vengeance mais essentiellement d'une action visant à empêcher la mise en œuvre de nouvelles attaques. D'où la notion de riposte ciblée et limitée en fonction de cet objectif précis. D'autre part, il existe une limitation dans le temps puisqu'un Etat agressé peut riposter militairement jusqu'au moment où le Conseil de sécurité aura pris des décisions pour faire face à cette menace.

Cela signifie que la résolution 1368 n'a absolument pas donné une liberté totale aux Etats-Unis pour n'importe quelle opération. Comme le Conseil de sécurité est saisi de la question, il aurait été nécessaire (juridiquement) et surtout souhaitable (politiquement, afin de pouvoir maintenir un large consensus de solidarité anti-terroriste notamment de la part des Etats arabes et musulmans) qu'une nouvelle résolution du Conseil de sécurité eût été adoptée. Cette résolution devrait avoir défini le type d'action autorisée, par exemple en se référant au Chapitre VII de la Charte des Nations unies<sup>14</sup> qui autorise le recours à la force (« combattre par tous les moyens les menaces à la paix et à la sécurité internationale »).

Vu l'unanimité dans la condamnation des attentats du 11 septembre 2001, une telle résolution pourrait avoir été facilement adoptée, permettant ainsi aux Etats-Unis et à d'autres pays d'agir militairement pour autant que des preuves de culpabilité suffisantes soient apportées démontrant l'implication de tel groupe terroriste (la mouvance Ben Laden) et, le cas échéant, de tel Etat (l'Afghanistan).

Il est regrettable que le Conseil européen du 21 septembre 2001 ait laissé sous-entendre qu'une nouvelle résolution n'été pas nécessaire. Certains dirigeants européens comme les Premiers ministres britannique et espagnol l'ont affirmé explicitement. Mais cette position européenne ambiguë peut encore être corrigée, d'autant plus que trois projets de nouvelles résolutions sont préparées par la France, le Royaume-Uni et la Russie.

---

<sup>13</sup> Art 51 de la Charte des Nations Unies: « Aucune disposition de la présente Charte ne porte atteinte au droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective, dans le cas où un Membre des Nations Unies est l'objet d'une agression armée, jusqu'à ce que le Conseil de sécurité ait pris les mesures nécessaires pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Les mesures prises par des Membres dans l'exercice de ce droit de légitime défense sont immédiatement portées à la connaissance du Conseil de sécurité et n'affectent en rien le pouvoir et de devoir qu'a le Conseil, en vertu de la présente Charte, d'agir à tout moment de la manière qu'il juge nécessaire pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales ».

Finalement, le Conseil de sécurité a adopté le 28 septembre 2001 et à l'unanimité, la Résolution 1373 (2001), par laquelle il demande aux Etats de collaborer d'urgence pour prévenir et réprimer les actes de terrorisme et réaffirme le droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective que consacre la Charte des Nations Unies.

Par ailleurs, au-delà des conditions d'ordre juridique, il faut insister sur l'importance d'une évaluation de l'utilité réelle d'une riposte militaire dans la lutte contre le terrorisme. L'examen des conséquences prévisibles d'une telle action est essentiel. Il s'agit d'éviter des actions provoquant la mobilisation de nouveaux candidats terroristes.

### 3.3.2. Attaquer les refuges dans les Etats commanditaires

Avec la décision et l'ordre politique du gouvernement concerné, une armée peut détruire les refuges d'une organisation terroriste (nous l'avons vu il y a quelques semaines en Afghanistan). Mais pour cet affaire-là, il faut faire deux remarques intéressantes : la première concernant les limitations imposées par la situation géopolitique général et la deuxième concernant la réel efficacité des bases attaquées.

Des un point de vue géopolitique, il faut éviter l'idée de vengeance meurtrière occidentale et étudier la compatibilité entre le niveau de réponse et les ambitions que l'on a dans les zones concernées (Ex : pétrolières), pour éviter d'effectuer des actions trop brutales. Il ne semble donc pas utile d'étudier la destruction total des secteurs où on peut avoir besoin d'appuyer la politique étrangère pour sauvegarder les intérêts d'outremer.

Ce qui est intéressant d'étudier c'est l'efficacité réelle des bases, et les façons dont les armées pourraient limiter son influence. Les refuges terroristes ont trois rôles principaux. D'une part, ils permettent aux terroristes d'entraîner tous les volontaires qui le désirent ; d'autre part, ils leur permettent de mettre ses forces vives, ses combattants les plus aguerris à l'abri entre deux attaques. Enfin, ils regroupent ses principaux moyens de communications.

Chercher à détruire ses camps d'entraînement semble peu efficace. Ce sont probablement de petites structures légères qui peuvent être facilement remplacées. De même, il est difficile

---

<sup>14</sup> Voir Annexe 5.

d'envisager une élimination systématique de ses permanents sur le site. Seule une attaque terrestre, menée par des forces aéromobiles conséquentes aurait un pouvoir de destruction suffisant. Possible techniquement à des armées occidentales, comme il a été démontré en Afghanistan, il est par contre improbable de voir des autres démocraties occidentales accepter le risque d'une telle opération.

Détruire ou contrôler les moyens de communications de ces organisations terroristes semble par contre un objectif plus intéressant pour des forces armées. Le but serait alors de détruire certains moyens de liaisons afin de contraindre les « Ben Laden » à utiliser des systèmes qui peuvent être espionnés. Possible là encore techniquement, cette méthode a montré ses limites. Le responsable de la NSA (Agence Nationale de Sécurité des Etats-Unis) par exemple, a annoncé l'année dernière qu'il est très difficile de contrer Ben Laden dans ses communications car Al Qaïda utilisait des moyens contre lesquels il faut être doté avec des équipements très sophistiqués.

Enfin, un dernier mode d'action possible contre les organisations terroristes serait de favoriser le renversement du régime que leur soutiennent. S'il existent des oppositions au régime ou on trouve que la population de la région est fatiguée des excès commises (femmes sans accès aux soins, culture intensive du pavot imposée par le gouvernement qui cause une famine générale, etc.), il serait donc possible, en utilisant des moyens militaires, d'appuyer ces révoltes pour amener la chute du régime et le départ de ses leaders protégés. Néanmoins, les intérêts géopolitiques communs qui lient souvent les démocraties occidentales et les régimes pro-terroristes rendent difficilement faisable ce mode d'action.

Possibles politiquement, il ne faudrait toutefois pas oublier que ces missions donneraient aux armées un rôle de maintien de l'ordre qui n'est pas sa vocation première.

Les liens qui existent par exemple dans certains pays du monde musulman entre les organisations humanitaires, certaines organisations internationales et des groupes qui prônent ouvertement la lutte armée empêchent de pouvoir envisager une solution simple. L'aspect financier de ces liens, en particulier, montrerait la complexité de cette situation. Les USA peuvent de même difficilement agir. Ils ont intronisé Ben Laden comme premier terroriste de la planète mais ils sont dans le même temps très intéressés par les Talibans. Ils comptent sur leur territoire pour évacuer le pétrole de la mer Caspienne. Une attaque directe contre ce régime sera toujours donc délicate. De la même façon, les USA connaissent déjà parfois des relations difficiles avec les pays du Golfe

Persique du fait d'Israël. Il ne semble donc pas envisageable qu'ils prennent le risque d'une crise supplémentaire avec le monde musulman entier, alors que celui-ci va bientôt contrôler la majorité des réserves pétrolières mondiales.

Enfin, on peut se demander si l'existence de certains leaders terroristes n'intéresse pas certains pays. En effet, au moment où les USA n'ont eu plus d'ennemis, la NSA a justifié ses demandes de crédits par la mission qu'elle remplit contre Ben Laden, qui doit pourtant n'occuper qu'une petite partie de ses moyens. De même, la Russie semble utiliser la menace islamiste pour présenter son action en Tchétchénie comme la réponse à une attaque extérieure plutôt qu'une guerre civile.

## Conclusion

La cause principale du terrorisme est le mécontentement en ce qui concerne un système social ou une politique, et une incapacité de la changer par les moyens "traditionnels" ou non-violents. Pour n'importe quel acte de terrorisme, il y a toujours une foi politique, sociale, ethnique ou religieuse qui est employée pour le justifier par quelqu'un. Donc, pendant qu'il y ait des personnes mécontentes dans le monde, le terrorisme ne pourra être arrêté. Ceci ne signifie pas que les états ne devraient pas tâcher d'arrêter des actions terroristes.

Les tendances du terrorisme se dirigent vers la fréquence décroissante mais à la létalité croissante des actes, ce qui détermine une forte décision de la population à soutenir toute initiative visant à prévenir tout acte terroriste ou, dans le pire des cas, à répondre toute agression de ce type qui, comme nous l'avons souligné, ne fera aucune distinction entre le civil et le militaire au moment de choisir la cible.

En particulier, le terrorisme devient de plus en plus une menace aux Etats-Unis à cause de la pression politique qu'ils exercent sur le reste du monde. Les citoyens américains, les intérêts, et les forces militaires continuent à se trouver dans les zones d'augmentation de l'instabilité politique. Ceci les rend vulnérables à des actes anti-Américains, anti-Occidentaux ou autres actes extrémistes. A long terme, le fait que la croissance de ces tendances pose une menace vers l'Occident dépendra d'un certain nombre de variables, y compris des changements des courants

politiques internationaux et nationaux, comment le public et les médias réagissent au terrorisme, comment les gouvernements traitent le terrorisme, et si les terroristes eux-mêmes discontinuent ou changent des stratégies et la tactique.

La coopération internationale est un élément incontournable dans la lutte contre le terrorisme. Cependant, étant donné la nature dynamique du phénomène, et l'expérience technique et pratique croissante de ceux qui embrassent le recours à la violence politique, l'intervention des services qui combattent le terrorisme doit être ingénieuse et d'envergure. Le renseignement joue un rôle de premier plan à cet égard parce que le premier problème à résoudre, pour combattre ou éliminer ceux nouveaux adversaires, est tout simplement celui de leur identification.

Sur une base de cas par cas, l'action militaire peut être justifiée. Premièrement, quelques incidents terroristes internationaux exigent une réponse pour laquelle il n'y a ni la préparation, ni les ressources, ni le personnel pour faire appliquer la loi. Dans ces cas, les forces militaires pourraient être la seule réponse adéquate. En outre, quelques pays supportent des campagnes terroristes en tant qu'instruments réels de leur politique étrangère. Si ce support a comme conséquence le mal aux citoyens ou aux intérêts occidentaux, les pays commanditaires ont exécuté un acte de guerre contre le pays auquel ces personnes ou biens appartiennent. De tels actes justifient par définition une réponse militaire.

Le terrorisme se moque des frontières. L'exigence première est donc, «la mise en cohérence des moyens dont disposent l'Etat et ses partenaires. Sécurité et Défense se regroupent. Il est alors clair que les réponses nationales et internationales au problème des menaces terroristes doivent être synchronisées pour être efficaces.

Etant donné le fait que cette lutte ne peut être confiée aux seules agences de renseignement et de police, les armées peuvent être extrêmement précieuses pour essayer d'empêcher des attaques terroristes de destruction en masse ou pour répondre aux attentats. La première possibilité, étant idéale, est synonyme d'énorme fatigue et d'un prix très haut en ressources ; la deuxième, devant se produire dans des cas extrêmes, est synonyme de tardivement et d'un prix élevé en vies humaines.

Finalement, il faut remarquer que pour répondre à l'hyperterrorisme du XXI<sup>e</sup> siècle, les gouvernements occidentaux devront trouver sans doute, la manière la plus efficace soit de prévenir

soit d'intervenir contre une menace qui s'est montrée capable d'évoluer très rapidement ; l'avantage dans cet effort sera bien sur, le fait de compter incontestablement avec l'appui de l'opinion publique internationale qui a vraiment senti la peur sur sa peau lors des horribles attentats de septembre dernier à New York et Washington. Pour le faire, il faudra notamment :

- Soutenir le principe de l'adoption d'une nouvelle résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies complémentaire de celle adoptée pour le même Conseil le 12 de septembre 2001 (1368/2001) la définissant dans le cadre du chapitre VII de la Charte des Nations Unies le type de recours à la force.
- Insister sur la nécessité d'un usage ciblé, modéré et limité de la force afin d'éviter toute escalade et toute provocation qui mobiliseraient de nouveaux terroristes ou créeraient des situations favorables à la prise de pouvoir par des groupes terroristes.
- Préciser que toute action militaire doit poursuivre comme objectif la recherche et l'arrestation des terroristes afin de les déférer devant les tribunaux.

## Annexe I

### Activités terroristes

Motivation	Agents	Activités	Remarques
Nationalisme – séparatisme	Mouvements séparatistes et mouvements pour l'autonomie régionale; prétendants au pouvoir s'appuyant sur l'origine ethnique.	Violence intercommunale liée à l'opposition au gouvernement; attentats contre des ONG et des casques bleus.	Des accords ont été conclus dans certains conflits européens qui durent depuis longtemps déjà; les conflits se poursuivent en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique subsaharienne.
Extrémisme religieux	Intégristes extrémistes de toutes croyances religieuses.	Attentats contre des cibles civiles faisant un grand nombre de victimes.	Plus grave menace au niveau international.
Idéologie	Extrémistes de droite et de gauche (skinheads,	Propagande haineuse; actes de violence liés à	L'opposition violente aux immigrants a atteint

	racistes, antiracistes, milices anarchistes).	l'opposition aux immigrants; attentats à la bombe.	un sommet en Europe au début des années 90; il s'agit en grande partie d'une menace américaine, mais des attentats ont été commis récemment au Royaume-Uni.
Cause particulière	Défenseurs des droits des animaux, écologistes et extrémistes opposés à l'avortement.	Sabotage, lettres piégées.	Menace considérable pour l'industrie pétrolière.
États terroristes ou parrainant le terrorisme	Régimes oppressifs.	Sabotage et utilisation d'armes chimiques.	

Service canadien du renseignement de sécurité : Tendances du terrorismes - 18 Décembre 1999.

## Annexe 2 Pays protecteurs du terrorisme

Le dernier rapport du Département d'État américain, "Règles du terrorisme 2000", fait public en avril 2001, identifie et qualifie à sept pays comme protecteurs du terrorisme international. Ces pays sont : l'Iran ; l'Iraq ; la Syrie ; la Libye ; le Cuba ; la Corée du Nord ; et Soudan. Et parmi eux, ils soulignent clairement l'Iran, avec son appui aux groupes Hezbollah, Hamas ou la Jihad Islamique palestinienne ; Soudan, en donnant refuge à Al Qaïda, la Gamá'a Islamiya égyptienne, la Jihad Islamique égyptienne, et Hamas parmi d'autres groupes ; et la Syrie, avec des champs d'entraînement de le Front de Libération de Palestine - Commando Général, la Jihad Islamique palestinienne, Fatah d'Abu Musa, le Front populaire pour la Libération de la Palestine de George Habash et Hamas. L'Afghanistan se considère, mais n'étant pas reconnu le gouvernement Taliban par Washington, il n'est pas officiellement cité.

À son tour, le service d'intelligence canadienne, le CSIS, dans un rapport du 23 mars de l'année 2001, identifie à huit pays avec des programmes ou des projets pour se doter de missiles de longue portée : l'Inde, l'Iran, l'Iraq, l'Israël, la Libye, la Corée du Nord, Pakistan et la Syrie, bien qu'il informe d'autres potentiels proliférant, comme l'Arabie Saoudite, par exemple.

Le même service, dans un autre rapport précédent, de du 9 juin le 2000, indiquait à dix nations comme potentiels proliférant d'armes bactériologiques, en citant à : l'Égypte, l'Inde, l'Iran, l'Iraq, l'Israël, la Libye, la Corée du Nord, Pakistan, la Syrie et le Taiwan.

Les listes, en vérité, éprouvent de petites variations selon les documents et les organismes qui les élaborent, mais, en général, il y a une coïncidence de base et les noms de certains pays sont invariablement répétées. Quand on croisera toutes les variables, le panorama ne cesse pas d'être préoccupant : au moins il y a cinq pays qui sont clairement répétées dans toutes les listes de proliférant et protecteurs du terrorisme : l'Iran, l'Iraq, la Libye, la Syrie et la Corée du Nord, tel qu'il peut être vérifié dans le tableau.

La possibilité qu'un certain groupe terroriste se fasse avec la capacité de lancer un missile, n'est pas dédaignable et il le sera encore moins dans le futur.

<b>PAYS</b>	<b>MISSILES BALISTIQUES</b>	<b>ARMES BACTERIOLOGIQUES</b>	<b>PATROCINE LE TERRORISME</b>
<b>Corée du Nord</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>
<b>Cuba</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>	<b>OUI</b>
<b>Egypte</b>	<b>NON</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Inde</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Iran</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>
<b>Irak</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>
<b>Israël</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Libye</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>
<b>Pakistan</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Syrie</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>
<b>Soudan</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>	<b>OUI</b>
<b>Taiwan</b>	<b>NON</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>

### **Annexe 3**

## **UNODCCP United Nations Office for Drug Control and Crime Prevention**

### **A Classification of Counter-Terrorism Measures**

This list is simply meant to identify possible counter-terrorist measures, regardless of their efficacy or rate of success. The UN does not necessarily endorse the following measures.

#### **I. Politics and Governance**

1. Address specific political grievance of terrorists i.e. change of policy to accommodate, wholly or in part, political grievance of terrorists' constituency (e.g. partial devolution of power to a hitherto marginalized national minority)
2. Engage in Conflict Resolution
  - a. by means of public dialogue
  - b. in (secret) negotiations
3. Offer Political Concessions
  - a. to terrorists
  - b. to Parties sharing terrorists' goals but using less objectionable tactics than the terrorists
4. Participation in Broader Political Process
  - a. Invite terrorists to participate in mass-based movements aiming at political change (e.g. elections, if group lays down arms)

- b. Encourage the formation of opposition group that reduces the constituency of terrorist movements
- c. Enter new coalition with other opponents of terrorist movement
- d. Declare political and/or military wing of terrorist groups illegal
- e. Ban membership in terrorist groups and/or front organizations
- 5. Amnesty
  - a. partial
  - b. conditional
- 6. Diplomatic pressure on state sponsors to decrease their support
  - a. expel diplomats from states supporting terrorist organizations
  - b. break diplomatic relations with sponsors of terrorist organizations
  - c. ostracize states and other entities which sponsor terrorists by listing them

## II. Economic and Social

- 1. Address specific socio-economic grievances (including removing/reducing socio-economic grievances of the constituency of the terrorist movement)
- 2. Engage in socio-economic policies that reduce inclination to engage in political violence
  - a. by employment schemes
  - b. anti-discrimination measures
  - c. poverty-reduction schemes (e.g. land redistribution)
  - d. opening legal economic alternatives to black-market activities, etc.
- 3. Address financial/monetary aspects of terrorism
  - a. ban fund-raising (and transfer of funds from potential front-organizations) of terrorist groups
  - b. freeze assets of families of kidnap victims (to prevent paying of ransom)
  - c. boycott/sanction state supporters of terrorists
    - i. freeze assets
    - ii. ban trade
    - iii. ban travel
    - iv. ban arms sales
    - v. ban sale of dual use and precursor substances
    - vi. other
    - vii. place sanctions on companies that invest in countries alleged to be state sponsors of terrorism
    - viii. trace terrorist funds (e.g. by lifting bank secrecy)
    - ix. facilitate information exchange between states on movement of funds suspected of supporting x. terrorism
    - x. offer financial rewards for information leading to the arrest of terrorists
- 4. Other (e.g. decrease capacity of terrorist groups to obtain material assistance)

## III. Psychological-communication-educational

- 1. Attempts to establish common value base with political opponents, such as:
  - a. value of dignified life
  - b. value of prosperity
  - c. value of treating others as you would like to be treated
  - d. value of not becoming a victim
  - e. other
- 2. Providing a Forum for Freedom of Expression
  - i.e. provision of public space where conflict between government and armed opposition can be discussed openly, e.g. in academic forum, on neutral territory

3. Use of Media
  - a. ban (live) broadcast of interviews with terrorists
  - b. ban publication of terrorist texts/manifestos
  - c. provide publicity to terrorists in return for release of hostages
  - d. publish terrorist texts/manifestos
  - e. develop other policies regarding media access to terrorist groups (e.g. grant terrorists free publicity in exchange for concessions from terrorists)
  - f. provide training to journalists on responsible coverage of terrorist events (e.g. show the harmful effects of premature or full disclosure of information on terrorist activity)
  - g. provide precautionary guidelines for the eventuality of a serious terrorist threat (especially use of chemical, biological, radiological or nuclear materials)
4. Counter-Terrorism Public Relations Campaign
  - a. initiate/strengthen public awareness programs and activities on illegitimacy and human/economic costs of terrorism
  - b. use highly-respected personalities and/or popular (movie/sport) “heroes” to condemn terrorist acts in the media
  - c. use and support former (repentant) terrorists for counter-terrorist campaign
  - d. use Wanted@ posters and invite public to denounce terrorists
  - e. use former victims of terrorism in counter terrorism campaign
5. Other
  - (e. g. facilitate exit of individuals from terrorist organizations by offering them face-saving ways of phasing out)

#### IV. Military

1. Use of Strikes/Operations
  - a. pre-emptive strikes against base of terrorists
  - b. commando action against headquarters of terrorists (for arrest and/or neutralization)
  - c. punitive retaliatory action against location or community hosting terrorists (e.g. erect roadblocks or engage in active search for weapons)
  - d. rescue operations for liberation of kidnap victims or hostages in siege/barricade situation
2. Use of Armed Forces for Protecting Potential Victims and Objects
  - a. persons, e.g. VIPs
  - b. facilities, (e.g. infrastructure facilities such as nuclear power plants, electricity grids, data flow switchboards, water-storage tanks, propane gas tanks, etc.)
3. Recruitment/Training/ Maintenance of Personnel
  - a. of high alert counter-terrorist special reaction force teams (including hostage rescue units)
  - b. of bomb disposal team
  - c. of commando units
  - d. of new special units (e.g. for dealing with CBRN threats)
  - e. of private security forces to deal with terrorist threat or offensive
  - f. other
4. Operating Procedures and Policies
  - a. update existing martial law/state of emergency law
  - b. develop new checklists, standard operating procedures and rules of engagement
  - c. maintain strict controls of uniforms, weapons and munitions of security forces to avoid leakage to terrorist organization

- d. develop independent supervisory mechanism to investigate complaints on alleged abuses of powers by security forces (torture-allegations; killing of disarmed hostage-takers, etc.)
- e. develop reporting policies on all use of lethal force and on arrests by security forces
- f. limit authority of military courts in anti-terrorist matters to areas allowed by international law and human rights
- g. other

## V. Judicial and Legal

### 1. International Efforts

- a. sign and ratify international conventions and protocols, as well as regional instruments for combating terrorism
- b. expand extradition treaties
- c. comply with well-founded extradition requests for suspected terrorists on your territory
- d. enhance mutual legal assistance with other states
- e. enhance information exchange with judiciary in other countries

### 2. Domestic Legislation

- a. Review and update emergency legislation
- b. adopt successful legislation from other countries
- c. review existing rules and laws on terrorism for counter-productive/ unwanted boomerang effects
- d. introduce new legislation to specifically address terrorism and its evolution (e.g. limit the possibilities of use of encryption by terrorists)
- e. adjust (i.e. increase/decrease) sentences for terrorist crimes where appropriate
- f. make skilful use of political offence exception

### 3. Witnesses

- a. use of crown witnesses where necessary (but avoid undue inequality before the law which might ensue from their unreflected use)
- b. provide witness protection
- c. provide repentant terrorists protection
- d. protect fact-finder (e.g. of lawyers and jury members)

### 4. Courts

- a. increase speed of judicial process against terrorism
- b. introduction of special courts to deal with terrorist crimes
- c. trials in absentia

## VI. Police and Prison System

### 1. Target Hardening

- a. of high-risk activities (e. g. sporting events, public appearances by high-profile politicians)
- b. of perimeters of high-risk targets (e.g. embassies)
- c. of public utilities, infrastructures, communication systems, transport systems (incl. aviation security)
- d. of weapons and explosive storage area (e.g. nuclear facilities, liquid gas storage tanks, etc.)
- e. of mail, residences, vehicles
- f. use of proven and new technologies (e.g. closed circuit television cameras)

### 2. Enhance International Police Cooperation

- a. by stationing liaison officers abroad
- b. participation in multinational fora (e.g. regional initiatives)

- c. other
- 3. Enhance Capacity of Law Enforcement Officials
  - a. provide training (initial and upgrading) opportunities to ensure preparedness, particularly in the case of a CBRN attack
  - b. engage in joint simulation exercises (e.g. with military forces)
  - c. engage in contingency planning
- 4. Informants/Infiltrators
  - a. encourage voluntary informers
  - b. control infiltration of police through external checks on police officers e.g. by intelligence agency
- 5. Police Behavior
  - a. ensuring lawful police behavior
  - b. put in place procedure for investigating charges of police brutality and torture
  - c. regulate use of (potentially) deadly force
- 6. Police powers
  - a. increase powers of arrest
  - b. enlarge powers/period of detention
  - c. increase power for (electronic) surveillance of suspected terrorists
  - d. suspension of civil rights
- 7. Measures to inhibit the formation and perpetuation of terrorist networks in prison
  - a. by solitary confinement

## VII. Intelligence and Secret Service

- 1. Use of technology (traditional and newly developed) and human intelligence
  - a. decryption
  - b. eavesdropping/interception
  - c. surveillance
  - d. satellites
  - e. other (e.g. "Rasterfahndung")
- 2. Engage in exchange of intelligence
  - a. with sister intelligence agencies
  - b. with security agencies abroad
- 3. Intelligence/Infiltration
  - a. infiltrate terrorist organizations
  - b. turn members of terrorist groups into informers
  - c. use of defectors
  - d. establish/use database on all alleged terrorists and the context in which they operate
- 4. Use of Secret Negotiations
  - (e.g. by discussions with imprisoned terrorists)
- 5. Develop Early Warning System based on indicators of public violence

## VIII. Other

- 1. Concessions/Deals
  - a. none
  - b. limited
  - c. negotiated
  - d. substantive (e.g. release of prisoners)
  - e. symbolic/tactical (e.g. free publicity, granting safe passage)
- 2. Immigration Measures
  - a. tighten visa restrictions

- b. harmonization of visa policies with neighbouring countries
  - c. tighten border controls
  - d. spot-checks
  - e. profiling
  - f. deportation/banishment/expulsion
  - g. introduce counterfeit -proof passports
  - h. database of suspected terrorists
  - i. Curb abuse of asylum
3. Victim Support
- a. victim group support
  - b. post-incident debriefing
  - c. witness protection (also in section 5)
  - d. support ex-victims-help-victims programs
4. Governmental Strategy
- a. organization of anti-terrorism bureaucracy
  - b. use of lead agency concept
  - c. funding of research
  - d. other

## Annexe 4

### Résolution 1368 (2001) du Conseil de Sécurité de Nations Unies

#### RESOLUTION 1368 (2001)

Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 4370e séance, le 12 septembre 2001

Le Conseil de sécurité,

Réaffirmant les buts et principes de la Charte des Nations Unies,

Résolu à combattre par tous les moyens les menaces à la paix et à la sécurité internationales causées par les actes terroristes,

Reconnaissant le droit inhérent à la légitime défense individuelle ou collective conformément à la Charte,

Condamne catégoriquement dans les termes les plus forts les épouvantables attaques terroristes qui ont eu lieu le 11 septembre 2001 à New York, Washington (DC) et en Pennsylvanie et considère de tels actes, comme tout acte de terrorisme international, comme une menace à la paix et à la sécurité internationales ;

Exprime ses plus profondes sympathie et condoléances aux victimes et à leur famille ainsi qu'au peuple et au Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique ;

Appelle tous les Etats à travailler ensemble de toute urgence pour traduire en justice les auteurs, organisateurs et commanditaires de ces attaques terroristes et souligne que ceux qui portent la responsabilité d'aider, soutenir et héberger les auteurs, organisateurs et commanditaires de ces actes devront rendre des comptes ;

Appelle également la communauté internationale à redoubler d'efforts pour prévenir et

éliminer les actes terroristes, y compris par une coopération accrue et une pleine application des conventions antiterroristes internationales et des résolutions du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 1269 (1999) du 19 octobre 1999 ;

Se déclare prêt à prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux attaques terroristes du 11 septembre 2001 et pour combattre le terrorisme sous toutes ses formes, conformément à ses responsabilités en vertu de la Charte des Nations Unies ;

Décide de demeurer saisi de la question.

## Annexe 5

### Chapitre VII de la Charte des Nations Unies

#### ACTION EN CAS DE MENACE CONTRE LA PAIX, DE RUPTURE DE LA PAIX ET D'ACTE D'AGRESSION

##### Article 39

Le Conseil de sécurité constate l'existence d'une menace contre la paix, d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression et fait des recommandations ou décide quelles mesures seront prises conformément aux Articles 41 et 42 pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales.

##### Article 40

Afin d'empêcher la situation de s'aggraver, le Conseil de sécurité, avant de faire les recommandations ou de décider des mesures à prendre conformément à l'Article 39, peut inviter les parties intéressées à se conformer aux mesures provisoires qu'il juge nécessaires ou souhaitables. Ces mesures provisoires ne préjugent en rien les droits, les prétentions ou la position des parties intéressées. En cas de non-exécution de ces mesures provisoires, le Conseil de sécurité tient dûment compte de cette défaillance.

##### Article 41

Le Conseil de sécurité peut décider quelles mesures n'impliquant pas l'emploi de la force armée doivent être prises pour donner effet à ses décisions, et peut inviter les Membres des Nations Unies à appliquer ces mesures. Celles-ci peuvent comprendre l'interruption complète ou partielle des relations économiques et des communications ferroviaires, maritimes, aériennes, postales, télégraphiques, radioélectriques et des autres moyens de communication, ainsi que la rupture des relations diplomatiques.

##### Article 42

Si le Conseil de sécurité estime que les mesures prévues à l'Article 41 seraient inadéquates ou qu'elles se sont révélées telles, il peut entreprendre, au moyen de forces aériennes, navales ou

terrestres, toute action qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales. Cette action peut comprendre des démonstrations, des mesures de blocus et d'autres opérations exécutées par des forces aériennes, navales ou terrestres de Membres des Nations Unies.

#### Article 43

Tous les Membres des Nations Unies, afin de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales, s'engagent à mettre à la disposition du Conseil de sécurité, sur son invitation et conformément à un accord spécial ou à des accords spéciaux, les forces armées, l'assistance et les facilités, y compris le droit de passage, nécessaires au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

L'accord ou les accords susvisés fixeront les effectifs et la nature de ces forces, leur degré de préparation et leur emplacement général, ainsi que la nature des facilités et de l'assistance à fournir.

L'accord ou les accords seront négociés aussitôt que possible, sur l'initiative du Conseil de sécurité. Ils seront conclus entre le Conseil de sécurité et des Membres de l'Organisation, ou entre le Conseil de sécurité et des groupes de Membres de l'Organisation, et devront être ratifiés par les Etats signataires selon leurs règles constitutionnelles respectives.

#### Article 44

Lorsque le Conseil de sécurité a décidé de recourir à la force, il doit, avant d'inviter un Membre non représenté au Conseil à fournir des forces armées en exécution des obligations contractées en vertu de l'Article 43, convier ledit Membre, si celui-ci le désire, à participer aux décisions du Conseil de sécurité touchant l'emploi de contingents des forces armées de ce Membre.

#### Article 45

Afin de permettre à l'Organisation de prendre d'urgence des mesures d'ordre militaire, des Membres des Nations Unies maintiendront des contingents nationaux de forces aériennes immédiatement utilisables en vue de l'exécution combinée d'une action coercitive internationale. Dans les limites prévues par l'accord spécial ou les accords spéciaux mentionnés à l'Article 43, le Conseil de sécurité, avec l'aide du Comité d'état-major, fixe l'importance et le degré de préparation de ces contingents et établit des plans prévoyant leur action combinée.

#### Article 46

Les plans pour l'emploi de la force armée sont établis par le Conseil de sécurité avec l'aide du Comité d'état-major.

#### Article 47

Il est établi un Comité d'état-major chargé de conseiller et d'assister le Conseil de sécurité pour tout ce qui concerne les moyens d'ordre militaire nécessaires au Conseil pour maintenir la paix et la sécurité internationales, l'emploi et le commandement des forces mises à sa disposition, la réglementation des armements et le désarmement éventuel.

Le Comité d'état-major se compose des chefs d'état-major des membres permanents du Conseil de sécurité ou de leurs représentants. Il convie tout Membre des Nations Unies qui n'est pas représenté au Comité d'une façon permanente à s'associer à lui, lorsque la participation de ce Membre à ses travaux lui est nécessaire pour la bonne exécution de sa tâche.

Le Comité d'état-major est responsable, sous l'autorité du Conseil de sécurité, de la direction stratégique de toutes forces armées mises à la disposition du Conseil. Les questions relatives au commandement de ces forces seront réglées ultérieurement.

Des sous-comités régionaux du Comité d'état-major peuvent être établis par lui avec l'autorisation du Conseil de sécurité et après consultation des organismes régionaux appropriés.

#### Article 48

Les mesures nécessaires à l'exécution des décisions du Conseil de sécurité pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales sont prises par tous les Membres des Nations Unies ou certains d'entre eux, selon l'appréciation du Conseil.

Ces décisions sont exécutées par les Membres des Nations Unies directement et grâce à leur action dans les organismes internationaux appropriés dont ils font partie.

#### Article 49

Les Membres des Nations Unies s'associent pour se prêter mutuellement assistance dans l'exécution des mesures arrêtées par le Conseil de sécurité.

#### Article 50

Si un Etat est l'objet de mesures préventives ou coercitives prises par le Conseil de sécurité, tout autre Etat, qu'il soit ou non Membre des Nations Unies, s'il se trouve en présence de difficultés économiques particulières dues à l'exécution desdites mesures, a le droit de consulter le Conseil de sécurité au sujet de la solution de ces difficultés.

#### Article 51

Aucune disposition de la présente Charte ne porte atteinte au droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective, dans le cas où un Membre des Nations Unies est l'objet d'une agression armée, jusqu'à ce que le Conseil de sécurité ait pris les mesures nécessaires pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Les mesures prises par des Membres dans l'exercice de ce droit de légitime défense sont immédiatement portées à la connaissance du Conseil de sécurité et n'affectent en rien le pouvoir et le devoir qu'a le Conseil, en vertu de la présente Charte, d'agir à tout moment de la manière qu'il juge nécessaire pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales.

## Références bibliographiques

- ALLISON Graham, *Avoiding Nuclear Anarchy: Containing the Threat of Loose Russian Nuclear Weapons and Fissile Material*, Cambridge (MA), MIT Press, 1996.
- BONANATE Luigi, *Le terrorisme international - XXe siècle* (traduction de François Massoulié) ; Firenze ; Casterman - Giunti Gruppo Editoriale, 1994.
- CHALIAND Gérard, *Les stratégies du terrorisme* (traduit de l'anglais par Juliette Mince ou revus par Anthony Berrett) ; Paris ; Editorial Desclée de Brouwer, 1999.
- FALKENRATH Richard, *America's Achilles' Heel: Nuclear, Biological, and Chemical Terrorism and Covert Attack*, Cambridge (MA), MIT Press, 1998.
- HOFFMAN Bruce, *La mécanique terroriste* (titre original anglais: *Inside terrorism*, traduit par Bertrand Dietz); Paris; Editions Calmann-Lévy, 1999.
- *Journal of the American Medical Association*, N° 278:5 (6 août 1997), numéro spécial sur la guerre et le terrorisme biologiques.
- KAPLAN David et MARSHALL Andrew, *The Cult at the End of the World*, New York, Crown Publishers, 1996.
- LEVENTHAL Paul et ALEXANDER Yonah, *Preventing Nuclear Terrorism*, Lexington (MA), Lexington Books, 1987.
- PURVER Ron, *La menace de terrorisme biologique ou chimique selon les sources publiées*, Ottawa, Service canadien du renseignement de sécurité, juin 1995.
- PURVER Ron, *Chemical and Biological Terrorism: New Threat to Public Safety?*, *Conflict Studies*, N° 295 (décembre 1996 / janvier 1997), London, Research Institute for the Study of Conflict and Terrorism.

- ROBERTS Brad, *Terrorism With Chemical and Biological Weapons: Calibrating Risks and Responses*, Alexandria (VA), Chemical and Biological Arms Control Institute, 1997.
- STERN Jessica, *The Ultimate Terrorists*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1999.
- *The Monitor: Nonproliferation, Demilitarization and Arms Control*, N° 3:2 (printemps 1997), numéro spécial sur le terrorisme et les armes de destruction massive.
- TUCKER Jonathan, *Chemical / Biological Terrorism: Coping with a New Threat, Politics and the Life Sciences*, N° 15:2 (septembre 1996), p. 167 à 247.
- VEGAR Jose, *Terrorism's New Breed*, *Bulletin of the Atomic Scientists*, N° 54:2 (mars-avril 1998), p. 50 à 55.

# Le terrorisme transnational au début du XXIe siècle: ses modalités et riposte possible des armées

## Table de matières

	Page
Introduction	1
Encadrement conceptuel	2
Considérations sur le cadre géostratégique	3
Partie I - Le menace terroriste avant le 11 septembre 2001	6
1.1. Aperçue de la situation d'insécurité dans le monde	6
1.2. Les tendances du phénomène à l'échelle internationale	8
1.2.1. Les motivations	10
1.2.2. Les cibles et les méthodes	12
1.3. Les perspectives sur la fin du XXe siècle	16
1.4. Le pour et le contre des armes de destruction de masse	17
Partie II - L'arrivé de l'hyperterrorisme	19
2.1. Qu'est-ce que l'hyperterrorisme et quel est son impacte géopolitique ?	19
2.2. Quels formes peut revêtir l'hyperterrorisme ?	21
2.3. Est-il concevable sans l'aide d'un ou de plusieurs Etats ?	27
Partie III - La riposte militaire	30
3.1. Bases pour l'action militaire des les sociétés démocratiques	31
3.2. La prévention militaire demandée pour l'opinion publique	32
3.2.1. Neutraliser la capacité de recrutement des gens jeunes	34
3.2.2. Contrôler les combattants formés par les organisations terroristes	36
3.3. L'utilisation de la force en réponse au terrorisme	37
3.3.1. Conditions pour l'usage de la force	39
3.3.2. Attaquer les refuges dans les Etats commanditaires	41
Conclusion	43
Annexes	46
Référence bibliographique	57